

# MOTHERN **Infos**

le bulletin d'information de votre commune

[www.commune-mothern.eu](http://www.commune-mothern.eu)

2ème semestre - Décembre 2023



Mothern au fil du temps



Suivez-nous sur Commune de Mothern  
et sur notre site [www.commune-mothern.eu](http://www.commune-mothern.eu)

## PHARMACIES DE GARDE

01 janvier	SOULTZ SOUS FORETS
07 janvier	HATTEN
14 janvier	MOTHERN
21 janvier	HERRLISHEIM
28 janvier	LAUTERBOURG
04 février	SEEBACH
11 février	WISSEMBOURG / SOUFFLENHEIM
18 février	BEINHEIM
25 février	BETSCHDORF
03 mars	BISCHWILLER
10 mars	WISSEMBOURG
17 mars	ROESCHWOOG
24 mars	BISCHWILLER / WISSEMBOURG
29 mars	MOTHERN
31 mars	SOULTZ SOUS FORETS
01 avril	ROESCHWOOG
07 avril	SESSENHEIM
14 avril	SELTZ
21 avril	HATTEN
28 avril	MOTHERN
01 mai	ROESCHWOOG
05 mai	HERRLISHEIM
08 mai	BISCHWILLER / WISSEMBOURG
09 mai	WISSEMBOURG
12 mai	LAUTERBOURG
19 mai	SEEBACH
20 mai	HERRLISHEIM
26 mai	WISSEMBOURG / SOUFFLENHEIM
02 juin	BEINHEIM
09 juin	BETSCHDORF
16 juin	BISCHWILLER
23 juin	WISSEMBOURG
30 juin	ROESCHWOOG

Autres jours : Pour connaître la pharmacie de garde, composez le **3237**

## NUMÉROS D'URGENCE

Numéro d'urgence européen : 112  
S.A.M.U. : 15  
Police Secours : 17  
Pompiers : 18

## Taxis

PONS - 06 18 88 32 94  
C KAM - 06 18 43 36 58

## ESpace d'Accueil Seniors (ESPAS)

Cour de la Commanderie  
2A rue de l'Ordre Teutonique  
67160 WISSEMBOURG  
Accueil du public  
SUR RDV au : 03 69 06 73 99

## GrDF (Gaz réseau - Distribution France)

### Urgence Sécurité Gaz :

Appelez GrDF au 0800 47 33 33  
(appel gratuit depuis un poste fixe)

### Raccordement au gaz naturel :

Appeler GrDF au 09 69 36 35 34  
(prix d'un appel local)

# Santé

## Cabinet médical

Docteur Elisabeth HEINRICH  
12 rue de la Mairie - MOTHERN  
Tél. : 03 88 94 86 65

## Médecins de garde

En l'absence des médecins traitants, tous les soirs de minuit à 8h du matin : **COMPOSER LE 15** en cas d'urgence vitale ou le **03 69 55 33 33** pour le médecin de garde.

## Cabinets d'infirmières

Mmes Aline STOLTZ/  
Estelle DIETRICH  
22 rue Fond - MOTHERN  
Tél. : 07 45 03 64 65  
Soins à domicile et consultations  
au cabinet sur rendez-vous

Mme Audrey ENGLENDER  
1 rue des Vendanges - MOTHERN  
Cabinet : 06 30 01 66 45  
Port. : 06 83 90 51 11  
Mme Laura HOCHMUTH  
Tél. : 07 85 87 63 48

## Cabinets de kinésithérapeutes

Elodie STOETZEL-SCHMALTZ  
Mathilde KOCHER  
Elisabeth BLATTNER  
22 rue du Fond  
67470 MOTHERN  
Tél. : 03 88 54 56 22

Sophie SCHMITT  
1A route de Lauterbourg  
67470 MOTHERN  
Tél. : 06 82 14 31 19  
Tél. : 03 88 54 29 44  
Marine WEBER  
Tél. : 06 11 90 58 06

## Ambulances / Taxis

GREINER Niederroedern :  
03 88 86 51 43  
JACOB / JUSSIEU Hatten :  
03 88 80 01 56  
ROLAND Beenheim :  
03 88 86 31 43

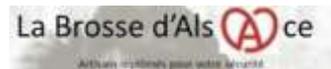
## Défibrillateurs

Trois appareils sont à votre disposition.  
Haut-village : à l'école maternelle  
Bas-village : à la maison de la Wacht  
et à la salle polyvalente

# Divers

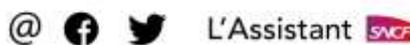
## Ramonage

La Brosse d'Alsace, Alexandre BITZ  
31 rue des Tilleuls, 67470 MOTHERN  
Tél. : 03 88 49 84 35



## SNCF

TER Grand Est



0 805 415 415 Service & appel gratuits

# Les Voeux du Maire

Chères Mothernoises, chers Mothernois,

Pour marquer l'entrée dans les festivités de Noël, la commune accompagnée du CCAS avait organisé le 1er dimanche de l'Avent sa traditionnelle fête des aînés qui a connu un beau succès. Les invités sont repartis avec le sourire après avoir passé un agréable moment de partage et de rencontre. Nous avons une pensée particulière pour toutes les personnes qui ont connu ou connaissent la souffrance et pour toutes les familles qui ont perdu un être cher.

Alors que l'année 2023 s'achève, je souhaite une bonne année à toutes nos associations qui participent à la vie locale tellement importante dans le bien vivre ensemble. Encore merci à vous président(e)s d'associations et à vos membres, qui œuvrent pour le dynamisme de la commune.

Une très belle année bien-sûr au personnel communal, pour son professionnalisme et son implication quotidienne, pour le bon fonctionnement du service public et de la collectivité en général. J'en profite ici pour remercier les adjoints, les conseillers municipaux et les membres des commissions ainsi que leurs conjoints pour leur présence continue dans nos différents projets.

A cette occasion je me permets d'évoquer les projets réalisés ou ceux en préparation :

Les travaux de la mairie devraient se terminer au printemps 2024.

La commune via l'EPF (Etablissement Public Foncier), a acquis l'Hôtel Restaurant à l'Ancre. Des travaux de rénovation seront entrepris en 2024. Y seront proposés une supérette, un bar, une salle de banquets, un local pour accueillir un ou plusieurs médecins et un logement communal. En ce qui concerne l'exploitation des chambres d'hôtel, une réflexion est en cours.

2024 sera aussi marquée par le remplacement de la toiture de la salle polyvalente ainsi que la finalisation de l'éclairage public en LED sur l'ensemble du village.

Le projet de construction d'un nouveau club-house de foot à la Neuwies est également en bonne voie.

La commune termine l'année avec une nouvelle distinction, Mothern pourra être fier d'afficher aux entrées du village qu'elle est "Commune Nature" avec 3 libellules. Merci à tous les intervenants pour leur travail et leurs efforts.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et du personnel communal, mes meilleurs vœux de santé, de réussite, et des moments privilégiés de bonheur partagé, entourés des personnes qui vous sont chères.



**Scheeni Weihnächte  
un e Guder Rutsch**

**Bleibe gsund !**

**Isabelle SCHMALTZ**

## Sommaire

EDITO - MOT DU MAIRE	p. 3	VIE COMMUNALE	p. 19-25
INFOS PRATIQUES	p. 4-5	ETAT-CIVIL	p. 26-27
VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE	p. 6-9	CIVISME	p. 28
DÉLIBÉRATIONS	p. 10-14	ENVIRONNEMENT	p. 29-31
VOEUX	p. 15-17	S'ËLSÄSSISCHE ECK	p. 32-34
TRAVAUX	p. 18	VIE ASSOCIATIVE	p. 35-40

# Informations pratiques



## Mairie de Mothern :

Du lundi au vendredi :  
11h00 - 12h00  
14h00 - 18h00  
Tél. : 03 88 54 60 22

[www.commune-mothern.eu](http://www.commune-mothern.eu)  
[mairie@mothern.fr](mailto:mairie@mothern.fr)

## Bibliothèque :

Lundi : 16h00 - 17h30  
Mercredi : 16h00 - 17h30  
Samedi : 10h30 - 12h00  
Fermé le lundi en juillet et août  
Tél. : 03 88 94 64 77  
[bibliotheque@mothern.fr](mailto:bibliotheque@mothern.fr)

## Fermeture de la mairie au public

**Lundi de carnaval** : lundi 12 février 2024

**Pont de l'Ascension** : vendredi 10 mai 2024

En cas d'urgence, prière de s'adresser au Maire ou aux Adjointes.

## Nouveaux arrivants

Si vous venez d'emménager dans la commune, merci de vous faire connaître en vous inscrivant à la mairie.

Vous pouvez également signaler votre changement d'adresse sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou sur [www.webadministrates.net/67/Mothern](http://www.webadministrates.net/67/Mothern).

## Objets trouvés

Trousseaux de clés, lunettes, doudous, parapluies, téléphones... sont en attente d'être récupérés à la mairie.

Si vous trouvez ou perdez un objet sur la voie publique, ayez le réflexe de le rapporter ou de le signaler en mairie.



## Sous-Préfecture de Haguenau

### Adresse :

2, rue des Soeurs  
67500 HAGUENAU  
Tél. 03 88 63 87 00

@ : [sous-prefecture-de-haguenau@bas-rhin.pref.gouv.fr](mailto:sous-prefecture-de-haguenau@bas-rhin.pref.gouv.fr)

### Accueil général :

Du lundi au vendredi : 8h00 - 11h30

### Etrangers (carte de séjour, naturalisation) :

Du lundi au vendredi : 8h00 - 11h30 (sur rendez-vous)

### Autres services :

Du lundi au vendredi : 9h15 - 11h30

**Fermeture : tous les après-midis**

## Trésorerie de Haguenau

### Adresse :

2, rue Clabaud  
67500 HAGUENAU

### Horaires :

Lundi / Mardi / Jeudi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00  
Mercredi : 8h30 - 12h00

**Tél :** 03 88 53 26 26

## Service des Impôts des Particuliers

### Adresse :

3, rue de l'Industrie  
67160 WISSEMBOURG  
Tél. 03 88 54 18 91

Permanences du Services des Impôts des Particuliers de Wissembourg :

- en mairie de Seltz (semaine paire)

- en mairie de Lauterbourg (semaine impaire)

Un accueil fiscal, exclusivement sur rendez-vous, les mercredis matins.

Possibilités de s'inscrire soit en ligne, soit en contactant l'accueil des mairies de Seltz ou de Lauterbourg.

Pour les paiements (espèces jusqu'à 300 € et CB) , les factures munies d'un datamatrix (QR code) peuvent être payées au :

Dépôt de pain Schneider  
8, route de Strasbourg  
67470 SELTZ

### Horaires :

Mardi : 5h30 - 12h30 et 14h00 - 18h00

Mercredi : 5h30 - 12h30 et 14h00 - 18h00

Jeudi : 5h30 - 12h30

Vendredi : 5h30 - 12h30 et 14h00 - 18h00

Samedi : 6h00 - 13h00

Dimanche : 7h00 - 12h00



## SNCF

Les fiches horaires version papier ne sont plus disponibles, mais consultables en ligne :



Strasbourg - Lauterbourg (Wörth)



Lauterbourg - Wörth

## Consultations de nourrissons



Les consultations de nourrissons ont lieu sur rendez-vous dans les communes suivantes :

### **SELTZ :**

Le 2ème lundi du mois, 14h - 17h  
Le 4ème vendredi du mois, 9h - 11h30  
au Centre médico-social  
1b, Avenue du Général Schneider  
**Rdv au 03 69 06 73 79**

### **LAUTERBOURG :**

Le 4ème lundi du mois, 14h - 17h  
au Centre médico-social  
26, rue du Général Mittelhauser  
**Rdv au 03 69 06 73 77**

## Consultations gratuites d'avocats

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Bas-Rhin (CDAD 67) a mis en place des permanences juridiques dans différentes communes. Le point d'accès au droit de Lauterbourg est un lieu d'accueil accessible à tous, où vous pourrez bénéficier de conseils par un avocat pour toute question et problème de droit.

**Permanence juridique à la mairie de LAUTERBOURG :**  
**1er samedi du mois, 9h30 - 11h30.**

Prendre impérativement rendez-vous au 03 88 94 80 18



## Conciliateur de Justice



**Permanence :**

- Le 4ème vendredi du mois (après-midi) à la mairie de Seltz sur rendez-vous.

## Carte Nationale d'identité - Passeport



Vos demandes de pièces d'identité peuvent être déposées, sur rendez-vous, à la mairie de Lauterbourg, 19A rue de la 1ère Armée.

Prenez RDV en ligne sur le site de la commune de Lauterbourg :  
[www.mairie-lauterbourg.fr](http://www.mairie-lauterbourg.fr)

Réalisez votre pré-demande en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr/>



## Maison France Service

Pour vos démarches du quotidien : 2 rue Marcel Bisch, 67470 SELTZ.  
Téléphone : 03 90 55 85 44  
Mail : franceservices@cc-plaine-rhin.fr  
Horaires :  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00-11h30 et 13h30-16h00  
Mercredi : 9h00-13h00

# Ecole maternelle

## Semaine du goût

Les enfants de l'école maternelle de Mothern se sont rendus à la boulangerie Schneider le jeudi 19 et le vendredi 20 octobre.

D'abord les moyens accompagnés de leur maîtresse Mme Roth puis les grands de Mmes Kobes et Canitrot, ont eu l'honneur de visiter le fournil avec Didier Schneider qui leur a partagé la passion de son métier.

Les élèves ont pu comprendre notamment la fabrication de la baguette. Ils ont découvert le pétrin avec son énorme crochet pour faire la pâte et surtout le grand four à étages qui a impressionné tous les élèves.

Pendant la cuisson des baguettes, M. Schneider leur avait préparé une boule de pâte, des rouleaux ainsi que des emporte-pièces.

Avec l'aide de quelques parents et comme de vrais pâtisseries sur le plan de travail bien fariné, les élèves ont façonné des petits bredele.

Chacun est rentré avec une baguette à la main ainsi qu'une boîte de gâteaux bien garnie !

La cuisine était à l'honneur durant la semaine. En effet, toutes les classes de l'école ont élaboré des recettes sucrées et salées telles que des feuilletés, de la soupe, de la compote, des tartes, du Kouglof, des cookies et des quiches dégustées sous forme de buffet le jeudi et vendredi.

Les parents mis à contribution ont également apporté la collation du lundi et du mardi.

Un grand merci à tous ceux qui se sont engagés pour que cette semaine soit une réussite !



6

## Sorties nature

L'école maternelle a un projet avec la maison de la nature de Munchhausen sur toute l'année qui s'intitule : La nature au fil des saisons.

Le lundi 6 et le mardi 7 novembre a eu lieu la première des 4 sorties. A tour de rôle, les petits, les moyens ainsi que les grands se sont rendus près de l'aéromodélisme à Mothern avec Magali Savio. Tout au long du chemin, la « maîtresse de la nature » comme elle se nomme, a fait participer les élèves en les sensibilisant aux 5 sens.

Les enfants ont fermé les yeux pour écouter les bruits environnants. Ils ont touché des objets dans un petit sac (noisette, bois de chevreuil, défense de sanglier), ont goûté du sirop de sureau. Puis ils ont cherché des objets de la nature pour les mettre dans un petit pot, les écraser et en faire un « parfum ». Et enfin pour garder une trace de la sortie, les élèves ont réalisé une petite carte avec des éléments naturels collés dessus.

La pluie s'est malheureusement invitée sur le parcours, ce qui n'a pas empêché de terminer l'atelier. Et par chance les moyens ont pu observer un magnifique arc en ciel sur place !

Une demi-journée en extérieur très riche pour tous !



# Ecole élémentaire

## Concert d'orgue

Lundi 25 septembre, les classes de CP-CE1 et de CE1-CE2 se sont rendues à Wissembourg afin d'assister à un concert d'orgue autour de *l'Histoire de Babar, le petit éléphant*, un livre de Jean de Brunhoff.

L'organiste Guy-Baptiste Jaccottet, avec la complicité du récitant Pierre-Alain Clerc, a accompagné la projection de l'histoire sur un écran géant installé à l'église Saint-Jean.

Ce concert, qui a permis de découvrir l'orgue d'une merveilleuse manière, a fait l'unanimité auprès des élèves.



## Exposition de fruits

Dimanche 8 octobre, les arboriculteurs de l'association de Niederlauterbach et environs ont exposé leurs plus beaux fruits dans la salle des fêtes de Mothern. A cette occasion, les quatre classes de l'école élémentaire ont été sollicitées pour participer en proposant des peintures et dessins à exposer.



Le lendemain, les classes de CP-CE1 et de CE1-CE2 se sont rendues à l'exposition afin de découvrir les différents fruits, guidés par Elise Vogel. Ils ont aussi pu observer des créations originales nommées « Fake Animals » et découvrir le travail des apiculteurs et le processus de fabrication du miel. La visite s'est achevée par une dégustation de pommes et de jus pressé, pour le plus grand plaisir des enfants.



## La sortie nature

Le jeudi 5 octobre la classe de CM1-CM2 est partie en forêt de Mothern. Nous nous étions donné rendez-vous près de la piste cyclable où nous attendait M. Holl, le garde-forestier. Il nous a d'abord montré un endroit où il y avait plein d'arbres entourés d'une clôture pour les protéger des animaux de la forêt. Il nous a alors expliqué comment différencier les arbres. Après nous sommes repartis en vélo vers un autre morceau de forêt où il nous a montré des peupliers et nous a expliqué qu'ils avaient une croissance rapide, qu'avec les peupliers, on pouvait fabriquer des boîtes de camemberts ou des allumettes et que sur les peupliers il y a parfois du gui.

Puis nous avons roulé un peu plus longtemps pour observer un platane avec son tronc camouflage (comme les militaires) et un saule blanc vraiment magnifique !

Un peu plus loin, il nous a montré la renouée du Japon (plante envahissante), un cornouiller et un érable, et la classe a appris que la feuille d'érable était sur le drapeau du Canada et que les numéros indiqués au bord des chemins étaient les numéros des parcelles. Nous avons aussi ramassé des faînes qui sont les fruits comestibles du hêtre.

Vers 15h45 on a commencé à faire demi-tour et nous sommes revenus à l'école vers 16h15. Bon, pour résumer, c'était une super journée!

Méline, Justine et Noélia du CM2



## MACHINARMONIUM - Partie 1

### L'atelier

L'atelier s'est passé dans la salle de sport. Juju et Tintin, des comédiens, sont venus le jeudi 24 novembre. Juju s'appelle en réalité Justine, Tintin s'appelle Jean et Tartine (qui n'était pas là) s'appelle Julie. Ils sont venus nous présenter la « machinarmonium ». Leur compagnie de théâtre s'appelle « Bas les Pat'hibulaire ». Dans leur spectacle, les trois comédiens travaillent pour une entreprise qui s'appelle « Lagoutte déménagement ». La machinarmonium est un instrument à vent qui est transformé : ça ressemble à un piano avec des tuyaux et des pédales pour faire le bruit de l'instrument qui ressemble à l'accordéon. Ils nous l'ont même démontée pour nous montrer comment ça marche. C'était chouette ils ont répondu à toutes nos questions.

Elina P. et Elisa F. CM1, Louane S. et Elliott U. CE2.



## MACHINARMONIUM - Partie 2

### Le spectacle

Lundi 4 décembre nous sommes allés à Seltz pour voir un spectacle qui s'appelle « Machinarmonium ». Il y avait trois comédiens qui s'appelaient Tintin, Tartine et Juju. Dans le spectacle, ils étaient des déménageurs qui travaillaient dans leur entreprise « Lagoutte déménagement ». Ils devaient déménager des cartons qui étaient vides. Ces cartons appartenaient à un certain M. Maurel et ils contenaient ses souvenirs d'enfance. En faisant tomber des cartons, ils découvrent la « machinarmonium » qui est en fait un instrument de musique. Ils jouent et chantent et se rendent compte finalement que cette machine était fabriquée par leur père et qu'elle leur était destinée. Le spectacle était vraiment super !

La classe de CE2-CM1



# Périscolaire

## Halloween



L'équipe du périscolaire de Mothern a organisé une marche nocturne le mardi 17 octobre 2023.

Plus de 180 personnes, parents et enfants sont venus au rendez-vous des citrouilles et des bougies pour une marche, départ 19h00 du périscolaire dans les rues du village et à travers les champs. animateurs, parents et enfants ont vêtu leurs costumes les plus effrayants pour se rendre sur le chemin guidé de bougies. A notre surprise, au bout du chemin, des lumières scintillaient dans le ciel ! Le club d'aéro-modélisme nous a offert un beau spectacle d'avions lumineux dansant dans le ciel, suivi d'un feu d'artifice.

Au retour au périscolaire, des tables garnies de gâteaux salés et sucrés attendaient les petits et grands gourmands. Pour nous réchauffer, de très bonnes soupes préparées par les parents étaient servies par les grands parents d'une enfant du périscolaire.



Je remercie mon équipe : Maxime, Sandrine, Elsa et mon conjoint Bruno ; le photographe professionnel Kévin, papa d'une enfant du péri ; les parents qui ont confectionné les gâteaux et les soupes ; les grands-parents qui ont servi les soupes et coupé tous les gâteaux ; mon fils Cyril et ses amis pour la pose des bougies ; les pompiers qui nous ont encadré ; mon collègue animateur de la jeunesse pour la déco de la maison. Et je remercie surtout le club d'aéro-modélisme pour sa prestation, son dévouement pour notre événement d'Halloween.

*Isabelle Ksénia*

## Au périscolaire, on se prépare pour Noël !



Les enfants du soir se mettent à la pâtisserie pour préparer des bredeles de Noël !

Sur le temps du midi au moment du repas, les enfants ont le plaisir de mettre les bonnets de Père Noël tout en écoutant des chants de Noël !

Chaque enfant cette année a préparé une lettre que les animateurs ont posté dans la boîte aux lettres du Père Noël qui se trouvait dans la cour de l'école.



Les grands eux aussi ont joué le jeu, en mettant des bonnets de Noël durant les repas.

Le Père Noël est passé le mardi 19 décembre vers 17h45 au périscolaire pour demander aux enfants s'ils étaient sages durant ce temps en dehors de l'école !



# Bibliothèque

Une année riche en événements s'achève.

Cette année, la bibliothèque communale de Mothern a pu gagner de nombreux nouveaux lecteurs et élargir son offre de services.

Tous les lecteurs inscrits à Mothern peuvent également s'inscrire auprès de la bibliothèque d'Alsace à Betschdorf (<https://bibliotheque.alsace.eu>) et commander des livres du répertoire qui seront ensuite livrés à Mothern par la navette mensuelle.

Ainsi, en plus des 5.000 livres, BDs et documentaires pour chaque tranche d'âge, nos lecteurs ont à leur disposition plus de 700.000 livres, DVDs et livres audio du catalogue local (<https://bibliotheque.alsace.eu/catalogue>).



Cet été, la bibliothèque a eu droit à un rafraîchissement.

Le mur du fond dans le coin des enfants brille désormais de couleurs vives et invite les plus petits à apprendre à lire dans un environnement agréable.

Lors de la journée porte ouverte du 7 octobre, les visiteurs ont découvert la bibliothèque rénovée. Une tombola (sponsorisée par la « Maison de la Presse » de Lauterbourg) a également permis de gagner de précieux prix. Plusieurs lectures pour enfants ont eu lieu. Il était possible de s'informer sur les relations familiales et l'histoire de Mothern à l'Atelier Généalogie.

Nous veillons continuellement à ce que les nouveautés soient disponibles dans notre bibliothèque.

La soirée jeux, chaque dernier vendredi du mois de 19h à 20h30, est un moment de plaisir pour les jeunes et les moins jeunes et attire de plus en plus de participants. Venez nombreux !

**Prochaines dates : 26 janvier - 23 février - 29 mars - 26 avril - 31 mai - 28 juin 2024**

Un grand nombre de bénévoles assurent les ouvertures aux horaires suivants :

lundi : 16h00 - 17h30  
mercredi : 16h00 - 17h30  
samedi : 10h30 - 12h00

Nous rappelons que le prêt des livres est gratuit.

Tous les bénévoles de la bibliothèque remercient chaleureusement leurs lecteurs et se réjouissent déjà d'une nouvelle année 2024 passionnante : Annette, Astrid, Caroline, Catherine, Christelle, Francine, Isabelle, Irène, Lucie, Marie-Jeanne, Myriam et Sandra.

## Festival décodage

Une conférence à la bibliothèque, une première !

Le 8 novembre, dans le cadre d'un festival organisé par la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace), la bibliothèque de Mothern a eu le plaisir d'accueillir un sociologue, M.Schotté, pour une conférence sur la valeur du footballeur.

La bonne vingtaine de personnes présentes a pu profiter pendant une heure d'explications et de questions-réponses sur le thème. Chacun est reparti riche d'une expérience peu commune dans un village !



# Délibérations du Conseil Municipal

Toutes les délibérations dans leur intégralité sont affichées à l'extérieur de la Mairie, à la « Wacht » et en ligne sur le site de la commune.

## Séance du 04 juillet 2023

### Personnel Communal : Création d'un poste d'agent spécialisé principal de 2<sup>ème</sup> classe des écoles maternelles

Le Conseil Municipal :

- **décide** de créer un poste d'agent spécialisé principal de 2<sup>ème</sup> classe des écoles maternelles à temps non complet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

### Personnel Communal : Création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences jeunes

La mise en œuvre du parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Ce dispositif qui concerne notamment les collectivités territoriales et leurs établissements, prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat.

Les personnes sont recrutées dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. Ce contrat bénéficie des exonérations des charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi.

Le Conseil Municipal :

- **décide** de créer un emploi d'adjoint technique territorial au sein du service technique de la mairie dans le cadre du parcours emploi compétences. La durée hebdomadaire afférente à l'emploi est de 30 heures par semaine, la durée du contrat est de 9 mois et la rémunération est égale au SMIC.

### Talus de la Rue du Kabach (côté pair) : Problématique de sécurité et exposition de 3 scénarios d'études

Mme le Maire rappelle la problématique de la falaise depuis l'épisode de l'été 2021 qui avait provoqué un éboulement avec chute d'arbres provenant du talus situé rue du Kabach « côté pair », parcelle communale cadastrée section 19 n°374 au lieu-dit « Am Dasselberg », sur le garage de M. Charles BALL situé en contre-bas. Les végétaux ont été enlevés depuis mais subsistent les terres éboulées qui ne peuvent être retirées par crainte de provoquer des éboulements complémentaires.

Des éboulements de plus faible importance ont également eu lieu dans la propriété de Mme Huguette SCHAUINGER, courant décembre 2021.

Lors d'une expertise technique sur site réalisée par le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) plusieurs recommandations ont été formulées:

Compte-tenu du risque résiduel de chute, des mesures de protection, sécurisation, du talus doivent être étudiées et mises en œuvre.

L'enlèvement des terres glissées à l'été 2021 ne peut se faire que sous

certaines conditions de sécurité et l'usage d'engins de chantier est déconseillé du fait des vibrations que ces derniers génèrent.

Afin de suivre les préconisations du BRGM, une étude géotechnique a été menée par l'entreprise FONDASOL. Le bureau d'études ARTELIA, qui a été missionné pour proposer des solutions de mise en sécurité du talus propose trois scénarios.

Mme le Maire présente les trois scénarios proposés par ARTELIA :

Scénario 1 : solution technique de type protection passive. Coût : 500 000 € HT pour 50 ml

Scénario 2 : solution technique de type protection active. Coût : 1 300 000 € HT pour 50 ml

Scénario 3 : solution complémentaire par terrassement. Coût : 550 000 € HT pour 50 ml

Conclusion :

1. Solution écran passif : Solution moyenne avec nécessité d'entretien et de surveillance dans le temps.
2. Solution écran actif : Solution complexe avec nécessité de surveillance mais bonne sécurisation.
3. Solution terrassement : Solution technique simple avec emprise foncière importante mais facilité d'entretien et de surveillance.

Le Conseil Municipal :

- **prend acte** de la présentation de Mme le Maire

## Hôtel Restaurant à l'Ancre : Projet d'acquisition par la commune

Considérant que la commune souhaite redynamiser le centre du village, Mme le Maire propose d'acquérir l'Hôtel Restaurant à l'Ancre.

Le Conseil Municipal :

- **approuve** la décision du projet d'acquisition par la commune de l'Hôtel Restaurant à l'Ancre.

## Compte-rendu des décisions du Maire dans le cadre des délégations

Décision du 25/05/2023 :

Portant sur la signature d'un devis concernant la remise en peinture de la bibliothèque avec la société Peinture BRUNO, 21 rue du Haut Village, 67470 MOTHERN pour un montant de 3 460,00 € HT.

Décision du 25/05/2023 :

Portant sur la signature d'un devis concernant l'enfouissement du réseau téléphonique rue des tilleuls, avec l'entreprise Fritz Electricité, 5 rue des Merles, 67470 Niederroedern pour un montant de 6 947,75 € HT.

Décision du 15/06/2023 :

Portant sur la signature d'une convention, concernant l'enfouissement du réseau Orange rue des tilleuls, avec l'entreprise Orange SA, 111 Quai du Président Roosevelt 2 683.03, 92130 ISSY LES MOULINEAUX pour un montant de 2 683,03 € HT.

## Séance du 09 août 2023

### Projet d'acquisition d'une parcelle par la commune

Mme le Maire expose, le 5 juillet 2023 suite à un fort épisode de pluie, un arbre est tombé à la sortie de Mothern direction Neewiller sur la D89. La Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) est intervenue en urgence pour l'enlèvement de l'arbre et la sécurisation de la route. (Route barrée depuis le 5 juillet 2023) Après vérification et intervention du géomètre, il s'avère que l'arbre se

situait sur une parcelle communale.

La commune sur conseil de la CEA a fait intervenir le bureau d'études CEREMA pour contrôler la stabilité du talus qu'elle juge dangereux. Des travaux de sécurisation du talus sont nécessaires pour assurer la sécurité des usagers. CONSIDERANT que la zone des travaux à effectuer s'étend aux parcelles appartenant à M et Mme SCHMALTZ Yannick.

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'acheter en l'état, à M. et Mme SCHMALTZ Yannick les 8,18 ares des parcelles nécessaires à la mise en œuvre des travaux, selon le projet d'arpentage provisoire du 4 août 2023.

Concerne les parcelles provisoirement numérotées : 196/3 - 0,57 ares / 205/6 - 0,42 ares / 206/8 - 7,19 ares

- **décide** de fixer le prix à 60 € l'are.

### Projet d'échange entre une parcelle communale et une parcelle privée

Vu la demande de M SCHMALTZ Yannick d'acquérir une partie du talus communal derrière sa propriété 13 rue de la Vallée,

Vu le projet d'arpentage provisoire du 9 août 2023,

Considérant que M SCHMALTZ Yannick souhaite acquérir les parcelles provisoirement cadastrées : 2/172 d'une superficie de 2,07 ares et 3/172 d'une superficie de 0,16 ares, soit un total de 2,23 ares,

Considérant que la commune va acheter 8,18 ares des parcelles de M et Mme SCHMALTZ Yannick pour pouvoir effectuer des travaux de sécurisation du talus sur le D89 en direction de Neewiller.

Le Conseil Municipal :

- **décide** de céder les parcelles provisoirement cadastrées 2/172 d'une superficie de 2,07 ares et 3/172 d'une superficie de 0,16 ares, soit un total de 2,23 ares à M et Mme SCHMALTZ Yannick,

- **décide** de déduire cette superficie des 8,18 ares des parcelles appartenant à M et Mme

SCHMALTZ Yannick pour les travaux de sécurisation du talus.

## Séance du 20 septembre 2023

### Communauté de Communes de la Plaine du Rhin : Demande de fonds de concours pour le remplacement d'un poteau d'incendie Place du 135<sup>ème</sup> Régiment du Train

Le Conseil Municipal :

- **accepte** le fonds de concours instauré par la CCPR pour le remplacement du poteau d'incendie DN100 sis Place 135<sup>ème</sup> Régiment du Train à hauteur de 50 % du montant restant à la charge de la Commune, ce montant sera de 2 724,98 €

### Finances : Modification des tarifs de droits de place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

Madame le Maire rappelle les tarifs actuellement en vigueur des droits de place depuis 2021 (délibération du 15/12/2020). Suite à la constatation de la diminution du nombre de participants au marché annuel de la kermesse et afin de maintenir l'attractivité de ce marché, madame le Maire propose au Conseil Municipal la gratuité des droits de place concernant les commerçants ambulants pendant le marché annuel de la kermesse.

Le Conseil Municipal :

- **décide** de modifier à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 les tarifs de droits de place comme suit :

Droits de place forains - Plein tarif

Autoskooter : 450 €

Miniskooter : 200 €

Manège pour enfants : 160 €

Stand (confiserie, tirs, autres...) :

9 € le ml

Droits de place forains - Tarifs préférentiels pour les forains pratiquant une journée à demi-tarif

Autoskooter : 315 €

Miniskooter : 160 €

Manège pour enfants : 125 €

Autres droits de place

Stand à saucisses : /

Stand ambulant : 12 € la demi-journée - 20 € la journée

Cirque : 50 €  
Stand pendant le marché annuel de la kermesse : gratuit

**Ecole élémentaire « Les Bateliers » : prise en charge par la commune des frais de piscine pour l'année scolaire 2023/2024**

Le directeur de l'école élémentaire de Mothern a signalé à la commune son souhait de poursuivre les séances de piscine pour l'année scolaire 2023/2024.

Ces séances se dérouleront à la piscine de Betschdorf et seront au nombre de 12 pour l'année scolaire 2023/2024.

Considérant que les années précédentes les élèves étaient accompagnés par des parents accompagnateurs devant disposer d'un agrément mais que ceux-ci ne sont plus assez nombreux pour assurer cet accompagnement et afin de respecter la sécurité des élèves, les séances devront donc être dorénavant surveillées par un maître-nageur. Le coût du maître-nageur par séance est de 40 euros.

L'école élémentaire demande la prise en charge par la commune de ce maître-nageur soit un coût total de 480 € pour l'année scolaire 2023/2024.

Le Conseil Municipal propose deux solutions de prise en charge : soit la totalité des frais du maître nageur à hauteur de 480 €, soit une prise en charge de 50% de ces frais à hauteur de 240 €. Sept voix proposent la prise en charge en totalité et douze voix proposent la prise en charge à hauteur de 50% soit 240 €. La solution retenue est donc la prise en charge de 50 % des frais du maître nageur soit 240 €.

De plus, Mme le Maire propose de maintenir la prise en charge par la commune des frais de transport des élèves de l'école élémentaire à la piscine de Betschdorf ce qui représente un coût de 1 860 € pour l'année scolaire 2023/2024 (155 € par séance).

La prise en charge par la commune des frais de piscine/transport de l'école élémentaire pour l'année scolaire 2023/2024 se montera donc à 2 100 €.

Le Conseil Municipal :

- **décide** la prise en charge par la commune des frais de piscine exposés ci-dessus à hauteur de 2 100 € et autorise Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette prise en charge.

**Chasse : Baux de chasse communaux pour la période 2024-2033 : approbation de la constitution et du périmètre des lots de chasse, des caractéristiques des lots, du choix du mode de location et des conditions particulières**

A. Attribution du lot de chasse n° 3 en gré à gré

Le Conseil Municipal est informé des instructions réglementaires sur l'adjudication des chasses communales pour la période du 2 février 2024 au 1<sup>er</sup> février 2033, et notamment le cahier des charges type arrêté par le Préfet.

Le Maire informe le Conseil Municipal que la société civile de chasse de Munchhausen représentée par son Président M. ERBS François actuelle locataire du lot n°3 a fait valoir son droit de priorité et a émis le souhait de conclure un nouveau bail pour la période du 2 février 2024 au 1<sup>er</sup> février 2033 en gré à gré aux mêmes conditions que le précédent bail.

Le Maire précise que le montant annuel de la location du lot de chasse n° 3 s'élève à 5 020 €.

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'approuver la signature de convention de gré à gré avec la société civile de chasse de Munchhausen pour le lot de chasse n° 3

B. Adjudication des lots de chasse n° 1 et n° 2 en enchères

Le Conseil Municipal :

- **décide**

A) La constitution et le périmètre des lots de chasse, caractéristiques et contraintes des lots

1) **décide** de fixer à 826 ha, 14 a, 80 ca la contenance des terrains à soumettre à la location,

2) **décide** de procéder à l'adjudication

en 3 lots comprenant :

- le lot n° 1 - 323 hectares, 92 ares, 60 centiares, dont 4 ha, 61 a, 11 ca de bois sur le ban communal de Mothern

- le lot n° 2 - 235 hectares, 63 ares, 50 centiares, dont 129 ha, 92 a, 80 ca de bois sur le ban communal de Mothern

- le lot n° 3 - 266 hectares, 58 ares, 70 centiares, dont 34 ha, 14 a, 55 ca de bois sur le ban communal de Mothern

Les caractéristiques de chaque lot et ses contraintes particulières seront indiquées dans le projet de contrat pour chacun des lots.

B) Le mode de location des lots

1) **Décide** de mettre les différents lots en location de la façon suivante :

Les locataires en place ayant fait valoir leur droit de priorité :

Par convention de gré à gré : Lot n° 3  
Par adjudication (enchères) : Lot n° 1 - Lot n° 2

Adjudication :

- **décide** pour les locations par adjudication, de procéder à une publicité et de fixer la date de l'adjudication au 30 octobre 2023

- **décide** pour les lots loués par voie d'adjudication :

de fixer la mise à prix comme suit :  
lot n° 1 : 4 570 € (quatre mille cinq cent soixante dix euros)  
lot n° 2 : 5 500 € (cinq mille cinq cent euros)

2) **Décide** d'adopter le principe de clauses particulières, quel que soit le mode de location (convention de gré à gré, adjudication ou appel d'offres). Ces prescriptions particulières, ainsi que les attentes de la commune en termes de gestion, seront listées pour chaque lot dans les projets de contrats qui seront soumis aux intéressés et respecteront le cahier des charges type de la Préfecture.

*M. Emmanuel NUSSBAUM, Président de l'association de chasse du Mittelberg, titulaire du lot de chasse communale n° 1 et Mme Agnès MEYER, conjointe d'un membre de cette même association de chasse,*

ont quitté la salle et n'ont ni participé au débat, ni pris part au vote.

### Urbanisme : Poursuite des réflexions sur l'implantation d'une nouvelle zone à urbaniser

Mme le Maire informe le Conseil Municipal des difficultés à désigner l'implantation d'une nouvelle zone à urbaniser.

Mme le Maire informe également le Conseil Municipal du refus oral de la commune de Munchhausen de déplacer les limites des bancs communaux qui permettrait de poursuivre l'urbanisation en continuité du dernier lotissement vers Munchhausen.

Mme le Maire expose la possibilité de déposer une demande de modification des limites territoriales au Sous-Préfet de l'arrondissement de Haguenau-Wissembourg.

Le Conseil Municipal :

- **décide** de déposer une demande de modification des limites territoriales au Sous-Préfet de l'arrondissement de Haguenau-Wissembourg afin d'y implanter une nouvelle zone à urbaniser.

### Projet de cession d'une parcelle communale

Vu la demande initiale orale de M. Tharcis MEYER portant demande d'acquisition d'une parcelle située à l'arrière de sa propriété 15, Rue de la Vallée,

Vu le Procès-Verbal d'arpentage provisoire du 19 septembre 2023 établi par M. Julien CARBIENER, géomètre expert à Wissembourg,

Considérant la parcelle à céder à M. Tharcis MEYER, pour la parcelle communale, cadastrée provisoirement, section 17 parcelle 172/3 d'une superficie de 4,93 ares,

Le Conseil Municipal :

- **approuve** le Procès-Verbal d'arpentage ainsi présenté,

- **décide** de vendre en l'état et après déclassement dans le domaine privé de la Commune, à M. Tharcis MEYER la parcelle cadastrée provisoirement section 17 - 172/3 d'une superficie

de 4,93 ares à raison de 150 € l'are, pour un montant total de 739,50 € :  
4,93 ares X 150 € = 739,50 €

- **précise** que les frais annexes liés à cette vente restent à la charge de l'acquéreur

### Compte-rendu des décisions du Maire dans le cadre des délégations

#### Décision du 12/09/2023 :

Portant sur la signature d'un devis concernant le marquage au sol suite aux travaux de le CEA aux giratoires « boulangerie » et « vers Munchhausen » ainsi qu'un passage piéton au niveau de l'ancien restaurant « A l'Ancre », avec l'entreprise GERNER SIGNALISATION, 52 rue des Vignes, 67202 WOLFISHEIM pour un montant de 3 038 € HT.

#### Décision du 13/09/2023 :

Portant sur la signature d'un devis concernant l'acquisition d'un véhicule électrique multifonction destiné au service technique, avec l'entreprise ETESIA, 13 rue de l'Industrie, 67160 WISSEMBOURG pour un montant de 44 944 € HT.

#### Décision du 13/09/2023 :

Portant sur la signature d'un devis concernant l'enfouissement de la fibre rue des Tilleuls, avec la société ROSACE, 19 rue Icare, 67960 ENTZHEIM, pour un montant de 4 174 € HT.

#### Décision du 14/09/2023 :

Portant sur la prise en charge d'une facture concernant l'excavation du talus et de l'arrière des éléments en « L » par la société HERBEIN, 95 rue Principale, 67630 NIEDERLAUTERBACH pour un montant de 4 325,10 € HT. La caractère urgent des travaux n'a pas permis la signature préalable d'un devis.

### Portage foncier de l'EPF d'Alsace dans le cadre de l'achat de l'ancien Hotel-Restaurant « A l'Ancre »

Considérant la signature de la promesse unilatérale de vente par les époux PAUL en date du 19 septembre 2023, actuels propriétaires du bien, pour la vente de celui-ci au prix de 475 000 € net

vendeur.

Le Conseil Municipal :

- **demande** à l'EPF d'Alsace d'acquérir et de porter le bien situé à MOTHERN (Bas-Rhin), 67 470 - 2 rue de Lauterbourg, figurant au cadastre sous section 3 numéro 16, d'une superficie totale de 00 ha 12 a 30 ca, consistant en un ensemble immobilier ayant servi d'hôtel-restaurant en vue de le transformer pour y accueillir dans un premier temps un commerce de proximité, puis possiblement des professionnels de santé.

- **approuve** les dispositions des projets de convention de portage foncier et de mise à disposition de biens annexés à la présente délibération et autorise Mme le Maire à signer lesdites conventions et toute autre pièce nécessaire à l'application de la présente délibération, sous réserve de l'accord du Conseil d'Administration de l'EPF d'Alsace.

### Séance du 14 novembre 2023

### Chasse : approbation des candidatures à l'adjudication du 27/11/2023

Le Conseil Municipal :

- **décide** :

**d'approuver** la candidature de M. NUSSBAUM Emmanuel dans le cadre de la location du lot n°1 et de présenter son dossier à l'adjudication du 27/11/2023

**de rejeter** la candidature de M. WEISSLER Frédéric dans le cadre de la location du lot n°1 et de ne pas présenter son dossier à l'adjudication du 27/11/2023

**d'approuver** la candidature de M. LESSER Christian dans le cadre de la location du lot n°2 et de présenter son dossier à l'adjudication du 27/11/2023

### Recensement de la population 2024 : recrutement et rémunération des agents recenseurs

La Commune de Mothern est amenée à procéder à l'enquête de recensement ayant lieu du 18 janvier 2024 au 17 février 2024 pour

laquelle il est possible aux administrés de répondre par voie électronique.

Le Conseil Municipal :

- **désigne** M Steeve DIETENBECK, Directeur Général des Services, coordonnateur communal afin de mener l'enquête de recensement pour l'année 2024

- **fixe** à quatre le nombre d'agents recenseurs nécessaires pour assurer le recensement de la population en 2024

- **autorise** Mme le Maire à recruter les agents recenseurs

- **fixe** la rémunération des agents recenseurs vacataires comme suit :  
1,50 € par formulaire « bulletin individuel » rempli  
1 € par formulaire « bulletin de logement » rempli

- **autorise** le paiement d'heures complémentaires et/ou supplémentaires pour tout agent communal titulaire qui exercerait les fonctions d'agent recenseur en 2024

### **Commission de Contrôle des Listes Electorales : renouvellement des membres**

Le Conseil Municipal :

- **désigne** le renouvellement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, des conseillers municipaux suivants :

- M. Emmanuel NUSSBAUM en tant que membre titulaire

- Mme Agnès KNAUB en tant que membre suppléant

- **propose** la nomination, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, des délégués de l'administration désignés par le représentant de l'Etat dans le Département suivants :

- Mme Marie-Bernadette BUTZERIN en tant que membre titulaire

- Mme Marie-Antoinette MEYER en tant que membre suppléant

- **propose** le renouvellement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, des délégués du Tribunal Judiciaire compétent pour la commune de Mothern suivants :

- M. Fernand FETTIG en tant que membre titulaire

- M. Rémy MEYER en tant que membre suppléant

### **Compte-rendu des décisions du Maire dans le cadre des délégations**

Décision du 15/09/2023 :

Portant sur la signature d'un devis concernant la réparation d'arbalétriers en lamellé collé de la salle polyvalente, avec l'entreprise R3S, 32 rue du Chenet, 91490 MILLY LA FORET pour un montant de 29 889,10€ HT.

Décision du 06/11/2023 :

Portant sur la signature d'un devis concernant l'élagage des arbres de la cour de l'école, avec l'entreprise LENGERT, 11 A route de Munchhausen, 67470 SELTZ pour un montant de 860€ HT.

Décision du 06/11/2023 :

Portant sur la signature d'un devis concernant l'impression des bulletins municipaux, avec la société OTT IMPRIMEURS, PAE les Pins, 67319 WASELONNE, pour un montant de 1 950€ HT.

Décision du 07/11/2023 :

Portant sur la signature d'un devis concernant le remplacement de l'éclairage du terrain d'entraînement de football (route du Rhin) pour un passage au LED, avec la société FRITZ ELECTRICITE, 5 rue des Merles, 67470 NIEDERROEDERN, pour un montant de 22 276,40€ HT.

## Séance du 6 décembre 2023

### **Chasse : 2<sup>ème</sup> adjudication des lots de chasse n°1 et n°2 pour la période 2024-2033**

Le Conseil Municipal :

- **décide** de fixer la deuxième adjudication des lots de chasse n°1 et n°2 au 12 janvier 2024 et de procéder à une nouvelle publicité puisque de nouveaux candidats peuvent se présenter pour la deuxième adjudication

- **décide** de fixer la nouvelle mise à prix des lots comme suit :

lot n°1 : 4 100 € (quatre mille cent euros) – pour information 4 570 € lors de la première adjudication

lot n°2 : 4 950 € (quatre mille neuf cent cinquante euros) – pour information 5 500 € lors de la première adjudication

### **Communauté de Communes de la Plaine du Rhin (CCPR) : compte-rendu du rapport d'activités 2022**

Le Conseil Municipal :

- **prend acte** de la présentation du rapport annuel d'activités 2022 de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin.

### **SMICTOM : rapport sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets 2022**

Le Conseil Municipal :

- **n'émet pas** d'observations particulières quant au rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets du SMICTOM Nord Alsace.

### **Tennis Club de Mothern : convention de mise à disposition de terrains communaux**

Le Conseil Municipal :

- **prend acte et valide** le projet de convention de mise à disposition de terrains communaux avec le Tennis Club de Mothern.

## Dates à retenir en 2024

### **Voeux du Maire : 5 janvier 2024**

Réception pour les commerçants, artisans, représentants des associations et professionnels de santé. Accueil des nouveaux arrivants.

A 19h à la salle polyvalente.

### **Collecte de sapins : 6 janvier 2024**

Possibilité de déposer votre sapin naturel jusqu'à midi :

- Parking derrière le cimetière

- Place de la Wacht

### **Nettoyage de printemps : 9 mars 2024**

A 14h, rdv au Centre de Secours des sapeurs-pompiers, rue de la Vallée.

### **Cérémonie du 8 mai**

A l'issue de la messe aura lieu un dépôt de gerbe devant le Monument aux Morts de l'église pour commémorer la Victoire de 1945.

### **Elections européennes : 9 juin 2024**

Bureau de vote à la salle polyvalente.

## MOT DE LA DÉPUTÉE

Mesdames, Messieurs, chers citoyens,

En cette fin d'année, je souhaite m'adresser directement à vous pour vous souhaiter, à tous, de bonnes fêtes de fin d'année. J'espère que vous partagerez ces agréables moments avec vos proches et que cette nouvelle année 2024 sera bénéfique pour vous et ceux que vous aimez.

Je tiens tout d'abord à exprimer toute ma solidarité envers ceux qui œuvrent ardemment pendant ces périodes, en particulier nos forces de l'ordre, militaires, pompiers, médecins, infirmiers, et tous ceux qui fournissent leur assistance quotidienne, quelles que soient les circonstances, parfois même au risque de leur vie.

Au sein de l'Assemblée nationale cette année, les députés Horizons et moi-même, avons manifesté notre engagement à agir en votre faveur, en gardant constamment à l'esprit que nos actions sont motivées pour votre bien-être collectif et l'amélioration du cadre de vie.

Nous avons, depuis plus d'un an, lancé, dans un esprit de concertation, beaucoup de chantiers législatifs : protection du pouvoir d'achat, adaptation aux changements climatiques, accès aux soins pour tous, soutien aux collectivités et le renforcement de la sécurité et de la justice.

L'exécution de cette mission s'avère complexe en raison de mon engagement soutenu à Paris, une réalité qui, malheureusement, limite ma disponibilité et suscite des regrets en m'empêchant d'être présente autant que je le souhaiterais sur notre circonscription.

J'ai relayé, au niveau national, vos préoccupations et les difficultés auxquelles vous faites face au quotidien. Cela s'est concrétisé à travers des questions écrites ou orales au Gouvernement, portant sur des thèmes tels que le télétravail transfrontalier, l'amélioration des salaires des professionnels du secteur médico-social, la mise en place de la Prim'Renov, ainsi que la mise en œuvre du Plan France Ruralité, entre autres.

Pour conclure, je tiens à exprimer ma gratitude envers l'ensemble des habitants de la 8ème circonscription du Bas-Rhin, ainsi qu'à tous les bénévoles des diverses associations qui, par leur engagement, contribuent à améliorer notre quotidien.

Je souhaite à chacun d'entre vous de belles fêtes de fin d'année et une année 2024 pleine de promesses, de surprises, de rêves réalisés, et surtout, une année empreinte de bonheur. Joyeux Noël à tous, que ces instants chaleureux soient l'occasion de célébrer nos belles traditions alsaciennes.



Contact avec le secrétariat  
de la permanence parlementaire  
de Wissembourg  
12, allée des peupliers - 67160 WISSEMBOURG

**03 88 54 81 00**

contact@stephaniekochert.fr  
stephanie.kochert@assemblee-nationale.fr

Des permanences sont assurées, uniquement sur rendez-vous, tous les **lundis** et **mardis** dans les mairies de notre circonscription, et les **mercredis matin** à la permanence de Wissembourg.

Informations diffusées sur les réseaux sociaux et dans les DNA.



*E' glockliches neues jehr  
und Alles Gute !*

Stéphanie KOCHERT



Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

2024 sera marquée par un budget d'investissement record de plus de 1,5Md€. Celui-ci acte la volonté de la région de mener une politique offensive pour accompagner les territoires.

Nos entreprises (petites et grandes) sont nos richesses et l'Alsace du Nord possède de nombreux atouts. L'appui à la réindustrialisation et le recours aux technologies innovantes sont nos priorités. Par ailleurs, le « chèque vert » mis en place pour aider à atténuer les coûts énergétiques, a bénéficié à de nombreuses entreprises.

La mobilité reste le premier budget de la région. Le « Pass jeunes » à 29€ mis en place pour la première fois durant la période estivale 2023 a connu un franc succès. Il est envisagé d'étendre cette possibilité à nos territoires voisins dès 2024.

Bien que la santé soit une compétence de l'Etat, la Région veut favoriser l'implantation de maisons de santé pour lutter contre les déserts médicaux en ruralité. Par ailleurs, la région qui est en charge des formations sanitaires et sociales va augmenter cette année encore le financement du nombre de places d'infirmières et d'aides-soignants. Puissent nos jeunes trouver leur épanouissement dans cette voie.

L'aménagement du territoire passe par l'accompagnement de nos communes et com-com dans leurs projets d'investissements (nouveaux services, rénovations de bâtiments, préservation de la biodiversité...). 2024 verra également le lancement d'un nouveau Pacte ruralité.

2024 sera également marquée par les Jeux Olympiques qui irrigueront notre région à travers de nombreux événements.

Chers porteurs de projets, avant d'engager la réalisation, pensez à contacter la [maison.saverne-haguenau@grandest.fr](mailto:maison.saverne-haguenau@grandest.fr) (03.88.03.40.80) ou à me contacter directement. Sachons tirer profit de toutes les opportunités qui s'offrent à nous.

Très belle année 2024. E gutes neijes Johr, àlles Beschte ùn hauptsalich d'Gesundheit !



*Evelyne Isinger, Conseillère Régionale, Déléguée aux mobilités transfrontalières*  
[evelyne.isinger@grandest.fr](mailto:evelyne.isinger@grandest.fr)



### Un nouvel Espace Solidarité Alsace inauguré par vos conseillers d'Alsace : Stéphanie Kochert et Paul Heintz

Les anciens locaux de la Trésorerie de Wissembourg ont été transformés pour améliorer l'accueil et l'accompagnement du public. L'équipe composée d'une trentaine de professionnels propose une écoute, une orientation et un accompagnement social à tous les alsaciens. Un nouveau service de proximité y est aussi proposé dans le domaine de l'autonomie. Ce lieu-ressource offre en effet un accueil et de l'information aux séniors (il y a près de 9 000 séniors de 60 ans et plus sur le canton), aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants. Les séniors retraités peuvent bénéficier d'un accompagnement social dédié, selon leurs besoins et leur situation. Des permanences de professionnels spécialisés et des temps collectifs y sont proposés.



### La Collectivité européenne d'Alsace co-finance des itinéraires cyclables à hauteur de 2,5 M€

Les Communautés de Communes de l'Outre-Forêt et du Pays de Wissembourg ont engagé en 2021 la création de 37 km d'itinéraires cyclables pour 5 M € d'investissement. Avec 2,5 M€ de soutien, la Collectivité européenne d'Alsace est le principal co-financeur de ce projet. L'Etat intervient à hauteur de 1,5 M€, le solde de 1 M€ étant financé par les 2 Communautés de Communes. Plusieurs axes sont ainsi en cours de réalisation : la liaison Wissembourg-Betschdorf en passant par Birlenbach et Soultz-sous-Forêts, la liaison Seebach-Hatten et la jonction Seebach-Véloroute de la Lauter. Alors que ces itinéraires seront bientôt livrés, les réflexions se poursuivent avec la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn pour créer un nouvel axe reliant Hatten à Lembach.

### Près de 400 nouvelles places en périscolaires sur le canton

Parce que la garde des enfants sur le temps périscolaire est une préoccupation forte des familles, la Collectivité européenne d'Alsace soutient au titre du Fonds Attractivité Alsace, à hauteur de 1,85 M€, 6 projets de périscolaires portés par les Communautés de Communes de la Plaine du Rhin, du Pays de Wissembourg et de l'Outre-Forêt à Seltz, Oberlauterbach, Riedseltz, Surbourg, Betschdorf et Schoenenbourg. Au titre des engagements réciproques, les porteurs de projet s'engagent, par exemple, à promouvoir la langue régionale auprès des enfants.

Bonne année

2024  
Güeti Rutsch

Ensemble dans l'élan alsacien

Mitnander im elsässische Schwung



Stéphanie Kochert et Paul Heintz  
Conseillers d'Alsace du canton de wissembourg

CONTACT

Délégation Territoriale Nord Alsace  
3 rue des sœurs 67500 Haguenau • 03 68 33 80 49  
www.alsace.eu



Contactez vos élus



# Travaux et réalisations

## Sécurisation talus Grotte de Lourdes

Suite aux éboulements du talus à la sortie du village en direction de Neewiller, des travaux de sécurisation ont été entrepris par l'entreprise Herbein. Ces derniers se poursuivront du même côté en 2024 afin de sécuriser entièrement le passage.



## Eclairage public



La commune a entrepris le remplacement de l'éclairage public en basculant sur la technologie LED, ceci permet de diminuer sensiblement la consommation d'électricité à l'avenir. Les rues concernées en 2023 étaient les plus énergivores, ces travaux se poursuivront en 2024 avec l'objectif de passer tout le réseau en LED avant le prochain hiver et ainsi pouvoir allumer à nouveau tous les lampadaires.

## Acquisition véhicule électrique

Depuis quelques semaines, un utilitaire électrique circule dans les rues de la commune. Destiné au service technique, le véhicule vient compléter les actuels véhicules qui présentent des signes de fatigue.

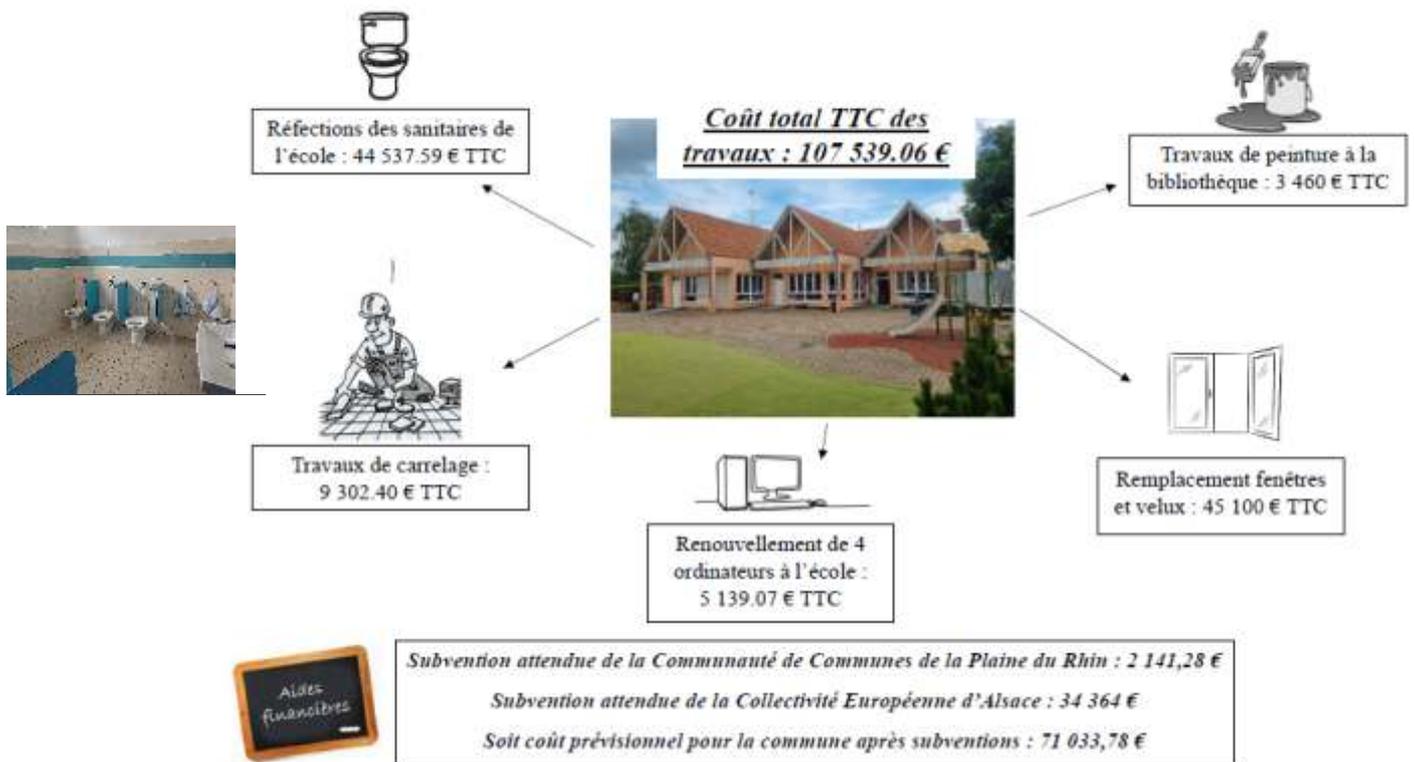
Un véhicule qui aura coûté 44 944 € HT.

La nouvelle venue du parc automobile de la commune se recharge sur une prise électrique classique et dispose de plusieurs configurations en plus des nombreux équipements, un véhicule fonctionnel qui fait l'unanimité du personnel.



## Ecole maternelle et bibliothèque

### TRAVAUX RENOVATION ECOLE MATERNELLE / BIBLIOTHEQUE



## Club des aînés : une sortie avant la pause estivale

Le groupe des aînés de Mothern s'est retrouvé le mercredi 21 juin pour sa dernière rencontre avant la pause estivale. Après avoir partagé un repas, les séniors ont visité l'église protestante de Kuhlendorf, la seule en Alsace construite en colombage.

Erigé en 1820, cet édifice était composé d'un lieu de culte à l'avant, tandis que la salle de classe et le logement de l'instituteur occupaient l'arrière du bâtiment.

Hormis le clocheton et les hautes fenêtres, rien ne distingue cette église pourtant si particulière, des autres maisons à colombage et c'est avec la guide Aline Klipfel de Kuhlendorf que les aînés ont découvert ce patrimoine religieux remarquable.

Rencontre des aînés tous les 15 jours en dehors des congés scolaires à la salle Ste Odile du presbytère.

### Contacts :

Marinette Blaes : 03 88 94 62 40

Maire-Bernadette Butzerin : 06 70 55 37 28



## Cérémonie du 14 juillet 2023



C'est entourée d'élus, des anciens combattants, des sapeurs-pompiers & jeunes sapeurs-pompiers, du Major Brunet, de l'Harmonie Ste Cécile, des concitoyens et autres personnes présentes, que Mme le Maire, Isabelle Schmaltz, a commémoré la Fête Nationale. Le chant de la Marseillaise a clôturé la cérémonie.



C'est en cortège encadré de musique que l'assemblée s'est mise en direction de la caserne des pompiers pour poursuivre la soirée par un moment festif autour d'un verre et d'un repas ainsi que sur la piste de danse installée pour l'occasion du bal des pompiers.

A la tombée de la nuit, les enfants se sont vu remettre lampions et torches pour le traditionnel petit défilé autour du Kabach.

Liberté, Egalité, Fraternité

## Tournée du Conseil Municipal

Le samedi 7 octobre 2023, les membres du conseil municipal ont eu l'occasion de rendre visite à la boucherie « Aux Bons Amis » afin de découvrir les locaux et l'envers du décor.

Avec passion, les 3 associés ont pu présenter leur lieu de travail et les nombreux travaux effectués afin de pouvoir proposer des produits de qualité dans le respect des règles sanitaires et d'hygiène. La visite s'est terminée avec une dégustation de charcuterie.

L'après-midi s'est poursuivie avec la visite du chantier de la mairie qui devrait s'achever au printemps.

Le dernier bâtiment visité a été celui de l'école maternelle où des travaux importants ont été effectués dans les différentes salles de classes durant l'été. Pour finir, une halte a été faite à l'étage, à la bibliothèque, pour saluer les bénévoles qui accueillent le public sur la journée à l'occasion de la journée portes ouvertes.



# Journée du patrimoine



Pour cette édition des Journées du Patrimoine, sur le thème national du "patrimoine vivant", la commission culture a choisi d'organiser un événement intitulé "Comme un air de campagne". Le rendez-vous était fixé le samedi 16 septembre de 10h00 à 14h00 au jardin de l'ancien presbytère, décoré pour l'occasion dans un style champêtre et bénéficiant d'une météo idéale.

Environ une centaine de personnes se sont présentées pour passer un moment convivial et en toute simplicité. Les enfants ont été particulièrement attirés par les animaux présents : ânes, moutons, chèvres, poules, canards, oiseaux colorés, cailles et lapins, ont eu de nombreuses caresses.

Les enfants de la maternelle ainsi que ceux du Relais Petite Enfance ont été le temps d'un instant des artistes sur scène en proposant des comptines et chansons en alsacien et des danses. Merci à Nadine et Sophie pour leur encadrement. Mireille a également enchanté l'audience en racontant de jolis textes en alsacien.

Martin a quant à lui expliqué l'utilisation d'anciens outils et autres objets de la vie à la campagne, et a proposé du jus de raisin pressé sur place.

Nous avons eu la visite surprise de M. Buhler qui nous a divertis avec son orgue de Barbarie, instrument qui se fait rare.

Pour se défouler, s'amuser et rigoler, des jeux sportifs et sensoriels étaient proposés. Une animatrice du SMICTOM était également disponible pour expliquer de manière ludique les subtilités du tri des déchets.

Les conscrits ont géré avec dynamisme un agréable coin restauration en proposant des dampfnudles et de multiples desserts, contribuant eux aussi au succès de cette journée.



# Exposition fruitière

L'association des arboriculteurs de Niederlauterbach et environs a organisé le dimanche 8 octobre sa 35ème exposition fruitière annuelle à la salle polyvalente de Mothern. Une exposition riche en couleurs et en saveurs où des membres dévoués ont exposé plus de 243 assiettes avec de nombreuses variétés de pommes, poires et fruits moins connus. L'occasion pour les visiteurs d'échanger et prendre des conseils avec des experts passionnés, d'acheter des fruits, du miel et découvrir les œuvres sur le thème des fruits dessinés par les écoliers pour l'occasion. Les élèves des classes de CP-CE et CE1-CE2 ont pu découvrir ces saveurs délicieusement authentiques lors d'une visite avec explications le lundi.

L'association est une véritable gardienne du patrimoine fruitier de la région.

N'hésitez pas à profiter des événements et ateliers proposés tout au long de l'année par l'association (planning à retrouver sur le site internet de la commune ainsi que dans ce bulletin municipal).



## Une naissance, un arbre

Après avoir signé la charte "Une Naissance, un Arbre", en partenariat avec l'AJVOF (Association des Jardins et Vergers de l'Outre-Forêt) en 2022, la commune a renouvelé l'action cette année.

Ainsi une quinzaine de parents se sont vu offrir un arbre pour marquer la naissance de leur enfant. Le maire, Isabelle SCHMALTZ a remercié les parents d'avoir répondu à cette démarche communale et a rappelé qu'il s'agit d'un symbole de vie et de croissance, mais aussi un coup de pouce écologique.

Cette action est menée pour les enfants nés entre le mois de septembre d'une année et le mois d'aout de l'année suivante.



Suite à la remise des arbres choisis (pommier, amélanchier, callicarpa, poirier, abricotier, mirabellier, cerisier, quetschier et chêne vert) les familles ont été invitées par la municipalité à partager un moment de convivialité.

## Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918



Guerre de frontières, de tranchées et d'usure, la Première Guerre mondiale ou « Der des Ders » fut une succession de batailles parmi les plus sanglantes de notre histoire.

Le 11 novembre marque la fin de la Première Guerre Mondiale et l'Armistice signé en 1918. Cette journée est dédiée à la commémoration des soldats tombés au combat et à la prise de conscience des ravages de la guerre.

C'est devant le monument aux morts que les Mothernois ont commémoré le 105<sup>ème</sup> anniversaire de la signature de l'Armistice après 4 ans de combats durant lesquels l'Alsace fut particulièrement marquée.

Mme le Maire, Isabelle Schmaltz, a présidé, après l'office religieux, la traditionnelle cérémonie d'hommage, en présence du Sénateur M. André Reichardt, de la Conseillère Régionale Mme Evelyne Isinger, des anciens combattants et des sapeurs pompiers.

La commémoration a été ponctuée par des lectures poignantes, le dépôt de gerbe suivi d'une minute de silence, l'hymne national, interprété, par l'Harmonie Sainte-Cécile. Une cérémonie émouvante, rassemblant de nombreux riverains, invités ensuite au vin d'honneur où les anciens combattants ont été félicités et médaillés. M. Edouard Muller a obtenu la croix du combattant AFM et Mrs Léon Koebel et Émile Schreiner la médaille du mérite argent.

Une journée importante pour rappeler les leçons de l'histoire et se souvenir que la paix est un bien précieux, qu'il faut préserver à jamais.



21

## Hommage à Marie Pia



Les élus, les collègues de travail et tout le corps enseignant ont appris avec tristesse, le lundi 28 août, la disparition de Marie Pia SCHMALTZ. Elle occupait le poste d'ATSEM à l'école maternelle de Mothern depuis le 10 septembre 1990 et devait prendre sa retraite à la fin du mois de septembre dernier.

Depuis la prise de ses fonctions d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles, elle n'a cessé de participer au développement des enfants dès leur plus jeune âge, elle était appliquée, professionnelle et toujours aux petits soins pour les petits.

Pendant ces 33 années, elle a accompagné plusieurs générations dans leurs premières aventures scolaires et cela avec passion, dévouement et bienveillance.

# Nouvelle ATSEM

Notre nouvelle ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) Jessica SCHAEFER a pris ses fonctions à la rentrée aux côtés de Fanny LE ROUX. Elle remplace Marie Pia SCHMALTZ malheureusement décédée trop rapidement après une longue carrière à Mothern et qui restera dans nos mémoires.

Jessica seconde les trois enseignantes dans de nombreux domaines. Elle aide les petits dans les tâches quotidiennes de l'hygiène (habillage, passage aux toilettes, lavage des mains) et surveille aussi le temps de la sieste.

Elle est à la porte le matin et l'après-midi pour accueillir les enfants en alternance avec Fanny.

Elle accompagne également les 3 niveaux de la petite à la grande section dans les activités telles que les arts visuels, le graphisme, les jeux mathématiques par exemple.

En outre, elle effectue un travail de préparation des ateliers (bricolage de Noël, confection de patrons ou gabarits) Pour finir, elle s'occupe de nettoyer les sanitaires, les tables et les sols des classes chaque jour.

Jessica SCHAEFER a déjà pris ses marques et est très à l'écoute des enfants et de la communauté éducative, toujours avec le sourire !



## Remise de prix, fleurissement et sportifs méritants

La cérémonie de remise de prix est une soirée incontournable et traditionnelle pour mettre à l'honneur ceux qui valorisent notre village.

La commission fleurissement sélectionne à la saison estivale les plus belles maisons qui contribuent à l'embellissement du cadre de vie communal en fleurissant par des jardinières leurs fenêtres ou qui ont de belles cours colorées. Un constat est à déplorer : il y a de moins en moins de maisons fleuries ; les conditions climatiques qui sont de plus en plus rudes, le travail qu'engendre l'entretien des plantations sur plusieurs mois en sont probablement pour quelque chose.

Sur les 40 lauréats sélectionnés, les trois-quarts ont répondu présents à cette soirée et se sont vu remettre un diplôme et un bon à valoir chez la fleuriste locale. Bravo à eux.



Cette cérémonie est aussi l'occasion d'honorer des personnes qui par leurs activités sportives se sont distinguées et ont fait connaître notre village au-delà des frontières régionales voire nationales que ce soit en équipe ou en individuel.

Des trophées ont été remis aux sportifs dans les disciplines du football, tennis, moto-cross, canin et équestre avec les félicitations de la commune pour les belles performances ainsi que pour leur assiduité tout au long de l'année.

Les différents récipiendaires ont également été félicités par Mme Stéphanie Kochert –députée– présente pour l'occasion.

Une soirée complétée par l'intervention du SMICTOM nord Alsace qui a donné ses astuces et répondu aux questions de l'assemblée sur le sujet du compost, des biodéchets et autres thématiques.

Un verre de l'amitié a clôturé la soirée.

## Fête des Aînés

En ce 1er dimanche de l'Avent, le conseil municipal et le CCAS ont convié les aînés à la traditionnelle fête de Noël. Plus de 200 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente merveilleusement décorée pour l'occasion, pour passer une agréable journée et partager un excellent repas préparé par les jeunes de la boucherie "Aux Bons Amis". Ce fut une après-midi riche en rencontres et en partage de souvenirs.



Dans son discours de bienvenue Mme le Maire Isabelle Schmaltz a également eu une pensée pour ceux qui nous ont quittés durant cette année ainsi que pour les malades et handicapés. Les doyens de la fête ont été félicités et un cadeau leur a été remis. Il s'agissait de Mme Marie Meyer 93 ans et M. Abilio Pedroso 89 ans

Nous remercions les élus, Evelyne Isinger, conseillère régionale du Grand Est, Paul Heintz, conseiller d'Alsace à la CEA, Christian Klipfel, député suppléant, de nous avoir fait l'honneur de leur présence et d'avoir salué l'assemblée.

La partie récréative fut assurée par l'Harmonie Ste Cécile au moment de l'apéritif et en début d'après midi, puis ce fut au tour de Ludivine Strasser, une enfant du village, qui a ravi le public avec des chansons françaises et internationales. La chorale Ste Cécile a clôturé l'animation avec des chants traditionnels et de Noël en invitant l'assemblée à chanter D'ores et déjà, nous vous donnons rendez vous pour la prochaine fête de Noël, le dimanche 1er décembre 2024.



23

## Saint-Nicolas



Pour marquer la fête de la Saint-Nicolas, les aînés ont eu la visite de l'adjointe Martine Ball venue leur offrir un maenele de la part de la commune.



## A venir...



Après avoir trôné au beau milieu de votre salon, vous pouvez redonner une seconde vie à votre sapin, il sera recyclé.

Samedi **6 janvier**, vous pouvez déposer votre sapin naturel jusqu'à 12h00 à l'un des points de collecte suivants :

- Parking derrière le cimetière
- Place de la Wacht

Veuillez à ce qu'il soit sans pied, sans sac et débarrassé de toutes guirlandes, décorations ou neige artificielle.

## Samedi 9 mars 2024



La commission environnement avec le soutien des sapeurs pompiers de Mothern invitent tous les volontaires à participer à une action éco-citoyenne de nettoyage des abords de notre village.

**Rendez-vous à la caserne des pompiers pour 14h00.**

**Venez nombreux !**

Après l'effort, le réconfort, un pot est organisé après le nettoyage.



**La commission fleurissement prévoit sa tournée courant du mois de juillet pour sélectionner les maisons fleuries aux balcons et les cours fleuries.**

**Les plus belles seront récompensées lors de la remise des prix en novembre.**



## **COLLECTE PAPIERS ET CARTONS**

**Année scolaire 2023-2024**

✍ Collectez dès maintenant papiers et cartons

✍ Déposez dans la benne qui se trouvera sur le parking de la salle polyvalente  
Contenair posé le vendredi - récupéré le lundi



**DU 16 AU 19 FÉVRIER**  
**DU 12 AU 15 AVRIL**  
**DU 28 JUIN AU 1ER JUILLET**  
**DU 30 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE**

Organisé par l'école de Mothern



**Recensement  
de la population 2024**

**C'est utile pour vivre aujourd'hui  
et construire demain !**

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

**C'est encore plus simple  
sur Internet !**

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du **18 janvier 2024**.

**C'est sûr !**

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

[le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr) ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !

MARTIN PEREYRAT

Le recensement de la population s'effectuera **du 18 janvier au 17 février 2024**.

L'équipe du recensement mothernois est composée de 4 personnes :

Corine Gerber

Dominique Schmaltz

Marie-Thérèse Stolz

Vincent Veltz

Elles se présenteront chez vous afin de remplir le questionnaire de recensement, ou vous le remettrons et vous pourrez le remplir en ligne.

Ces agents seront munis d'une carte officielle avec leur photo.

Merci de leur réserver un accueil chaleureux.



# Le carnet

## Ils nous ont rejoints...

### **Apolline GAERTNER**

Le 30 juillet 2023  
Fille de Julien GAERTNER  
et de Marine LELIEVRE

### **Elise RUSCH**

Le 13 août 2023  
Fille de Laurent RUSCH  
et de Julia WEGER

### **Maxence HEINTZ**

Le 20 août 2023  
Fils de Nathan HEINTZ  
et de Charlotte LEVAVASSEUR

### **Romane BECHT**

Le 1er septembre 2023  
Fille de Marcel BECHT  
et de Joanna WOLFF

### **Emma FEIST**

Le 2 septembre 2023  
Fille de Sébastien FEIST  
et de Jessica FRITSCH

### **Hugo FETTIG**

Le 2 septembre 2023  
Fils de Sébastien FETTIG  
et de Anne-Catherine LEHRER

### **Cléa KREMSER**

Le 24 septembre 2023  
Fille de Mickaël KREMSER  
et de Eléna FETTIG

### **Nolan HOCHMUTH**

Le 6 octobre 2023  
Fils de Jonathan HOCHMUTH  
et de Laura WAHL

### **Oriane BLAES**

Le 14 octobre 2023  
Fille de Thibaut BLAES  
et de Jessica WALTER

### **Adrian SCHMALTZ**

Le 10 novembre 2023  
Fils de Nicolas SCHMALTZ  
et de Victoria KESSLER

### **Antoine SCHMITT**

Le 20 novembre 2023  
Fils de Manuel SCHMITT  
et de Esther KLEIN

### **Solène FOLSCHWEILLER FISCHER**

Le 28 novembre 2023  
Fille de Christophe FISCHER  
et de Joëlle FOLSCHWEILLER



*Tous nos voeux de bonheur  
aux heureux parents*

## Ils se sont unis...

### **Vanessa BRETENMEIER et Pascal LUTZ**

Le 9 septembre 2023

### **Monique APPRILL et Frank BRAUN**

Le 30 septembre 2023

### **Carolin RUNCK et Marlon DEUSCH**

Le 16 septembre 2023



*Toutes nos félicitations aux époux*

## Ils nous ont quittés...

### **André SCHALLER - 86 ans**

Le 29 juin 2023 à Mothern

### **Sylvère HOCHMUTH - 61 ans**

Le 7 août 2023 à Strasbourg

### **Roland RASCLE - 76 ans**

Le 10 août 2023 à Wissembourg

### **Marguerite SCHMITT née HOLTZER - 86 ans**

Le 21 août 2023 à Wissembourg

### **Marie Pia SCHMALTZ née GERHARD - 65 ans**

Le 27 août 2023 à Wissembourg

### **Maloé BORD**

Le 22 septembre 2023 à Wissembourg

### **Marie-Bernadette HOLTZER née BENDER - 90 ans**

Le 23 septembre 2023 à Lauterbourg

### **HEYRICH née WEISENBURGER Emma - 88 ans**

Le 23 octobre 2023 à Wissembourg

### **WEISENBURGER née ZEHFUSS Silvia - 53 ans**

Le 25 octobre 2023 à Wissembourg

### **KRAEMER Raphaël - 48 ans**

Le 8 novembre 2023 à Strasbourg

### **KUNTZ Francis - 75 ans**

Le 29 novembre 2023 à Bischwiller

### **BRIFFAULT Jean-Louis - 68 ans**

Le 9 décembre 2023 à Haguenuau



*Nos plus sincères condoléances aux familles en deuil*

## Anniversaires 1er trimestre 2024

97 ans	le 28 janvier	BLATT Joseph
96 ans	le 22 mars	MEYER Alfred
95 ans	le 09 février	DECK née HOCHMUTH Odile
94 ans	le 05 janvier	HOCHMUTH Paul
94 ans	le 16 janvier	BECHTEL née HINDELANG Lucie
91 ans	le 23 janvier	MEYER née KNAUB Anne
91 ans	le 21 février	SCHMITT née ENGLENDER Germaine
90 ans	le 18 février	WEISS née MULLER Elisabeth
89 ans	le 18 février	KNAUB née HEYRICH Rose
89 ans	le 07 mars	BAUMANN née GABEL Cécile
88 ans	le 06 janvier	WEISS Léon
88 ans	le 18 janvier	ENGLENDER Aloyse
86 ans	le 05 février	MEYER née GERBER Georgette
86 ans	le 08 février	SCHREINER Emile
85 ans	le 23 février	STIEHR Alphonse
85 ans	le 09 mars	WEISSENBURGER Ferdinand
85 ans	le 12 mars	BOCK née SCHEHR Louise
85 ans	le 22 mars	STAUFERT Michèle
83 ans	le 06 février	MATHIS née KLEINMANN Anita
82 ans	le 22 janvier	BUHLER Victor
82 ans	le 29 janvier	BENDER née SCHIEHL Marie
82 ans	le 14 février	HEIDEIER née BAUMANN Léonie
82 ans	le 17 mars	RUCK Joseph
81 ans	le 22 janvier	LEIBEL Paul
81 ans	le 24 janvier	BENDER née SCHAUINGER Catherine
81 ans	le 19 mars	PHILIPPS Joseph
80 ans	le 03 janvier	KOLHEB née KATZENGRUBER Angela
80 ans	le 15 janvier	AUZEBY Daniel
80 ans	le 26 janvier	WEISS née ASSER Hedwige
80 ans	le 27 février	SCHEURER née HEINTZELMANN Marie-Rose



## Anniversaires 2ème trimestre 2024



94 ans	le 12 avril	SCHMALTZ née MEYER Céline
93 ans	le 15 mai	GERHARD Alphonse
91 ans	le 12 avril	GERHARD née RUCK Marie-Antoinette
90 ans	le 08 avril	PEDROSO Abilio
90 ans	le 06 mai	MEYER née BENDER Anne
89 ans	le 18 mai	WEISSENBURGER Aloyse
88 ans	le 22 avril	IMBERY née BENDER Emma
88 ans	le 29 juin	SCHILLING Fernand
87 ans	le 03 avril	HERRMANN née SENGER Joséphine
87 ans	le 08 mai	HEIDEIER Roger
87 ans	le 25 juin	FISCHER Robert
86 ans	le 1er mai	BAUMANN née ARNOLD Maria Louise
86 ans	le 03 juin	ARNOLD née SCHEHR Jeanne Marie
85 ans	le 09 mai	MEYER Antoine
85 ans	le 08 juin	KOEBEL née WURTZ Marie-Anne
84 ans	le 12 avril	WEISS née LINDER Irma
84 ans	le 15 avril	MEYER née MASTIO Marie Madeleine
84 ans	le 18 mai	SCHALLER née BECKER Marie-Thérèse
83 ans	le 04 mai	MOLIQUE née LALLEMAND Monique
83 ans	le 08 juin	MEYER Alphonse
83 ans	le 08 juin	MEYER Auguste
82 ans	le 03 avril	KOLHEB née SENGER Irma
82 ans	le 05 juin	KLEIN née MOSSER Eugénie
82 ans	le 11 juin	FISCHER née HOCHMUTH Rose
82 ans	le 30 juin	MEICHEL née DECK Fanny
81 ans	le 01 avril	ZIMMERMANN François
81 ans	le 10 avril	MEICHEL Joseph
81 ans	le 25 avril	HAGER née CRESTEY Elisabeth
81 ans	le 08 juin	ZIMMERMANN née RIEGER Anne
81 ans	le 20 juin	DECK Robert
81 ans	le 26 juin	RAPP née ZIEMIECKI Helga
80 ans	le 13 avril	SCHALLER née NEWILL Gertrud
80 ans	le 17 juin	AUZEBY née KIMMIG Maria
80 ans	le 29 juin	BAUMANN née HUMMEL Helga

*Tous nos vœux  
de bonne santé à nos aînés*

# Civisme



## Civisme : les règles d'or du bon Mothernois

Vivre ensemble dans le respect des autres est une condition essentielle au bon fonctionnement de tout collectif et donc d'un village.

Certaines règles vous feront peut-être sourire. Si elles sont toutefois rappelées ici, c'est précisément parce qu'elles ne sont pas toujours mises en œuvre...

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive...



### Je respecte les limitations de vitesse

La vie d'autrui prime sur toutes mes excuses pour aller trop vite en voiture ou en 2 roues...

### Je ne stationne pas mon véhicule n'importe où

Je me gare de façon à ne pas bloquer le passage et à laisser assez de place aux piétons pour passer sur les trottoirs



### Je trie correctement mes déchets

Je respecte les règles de tri : bac bleu / jaune, bio déchets  
Je profite des bacs de collecte d'habits et de verres installés à la salle polyvalente  
Je ne jette pas mes vêtements mais les dépose dans les bornes de collecte.  
Si un ilot est plein, je le signale en mairie. Je ne dépose aucun déchet au sol

### Je demande une autorisation en mairie avant d'entreprendre des travaux

Pour construire, agrandir, rénover ou simplement édifier une clôture, un permis ou une déclaration est le plus souvent nécessaire.

Je respecte le contenu de l'arrêté qui m'a été délivré.

Je n'empiète pas sur le domaine public sans y être autorisé.



### J'entretiens ma propriété et ses abords.

Je taille la végétation qui excède les limites de mon jardin.

Je nettoie et déneige le trottoir devant chez moi.

Je débroussaille et entretiens mes terrains même hors village.

### Je suis responsable de mes animaux.

Je ne laisse pas mon chien divaguer et faire ses déjections sur le domaine public. J'utilise un collier anti-aboiement si mon chien hurle en mon absence. Je garde mon chien en laisse.

le trottoir c'est pour marcher!



### J'utilise ma tondeuse ou ma perceuse à des heures convenables

Je préviens mes voisins si je prévois une fête exceptionnelle susceptible d'être bruyante.



### Je privilégie le dialogue avec mon voisin.

Si je ressens une gêne liée à son activité, je vais lui parler avec amabilité.

Je cherche une solution avec lui avant de me plaindre en mairie ou à la gendarmerie. Je l'informe lorsque je pars en vacances. (*La vigilance du voisinage réduit les risques de cambriolage.*)

Je prends des nouvelles de mon voisin âgé ou en situation de fragilité lors des périodes de canicule ou d'intempéries.

## BONUS : Je m'engage dans une association ou pour une cause collective.

Je n'attends pas tout des autres. Je cherche à comprendre et me rendre utile plutôt que de critiquer. Je participe aux manifestations organisées et donne un peu de mon temps pour faire vivre ma commune.



# Environnement

## Déchetteries

### Horaires d'été :

du 1er avril au 30 septembre :  
du mardi au samedi  
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

### Horaires d'hiver :

Du 1er octobre au 31 mars  
du mardi au samedi  
de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

### Lauterbourg :

03 88 94 83 80

### Wintzenbach :

03 88 86 55 51



## Stop PUB

L'affichage d'un STOP PUB sur la boîte aux lettres permet de réduire le gaspillage. Chaque année, un foyer français reçoit plusieurs kilos de prospectus ! Pour ceux qui ne lisent pas ces publicités qui inondent leur boîte aux lettres, il existe un moyen très simple de les éviter : adopter l'autocollant STOP PUB. Disponible en mairie.

## Commune nature

C'est la première fois que Mothern participait au concours du label Commune Nature Grand Est. L'obtention d'une libellule était espérée. Le jury en a décidé autrement en nous délivrant 3 libellules d'un coup ! Décerné par la Région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, ce label a pour objectif de promouvoir l'engagement des collectivités pour la préservation et l'amélioration de la biodiversité, la valorisation de l'environnement et la sensibilisation à la préservation de la nature.

Plantation de corridor végétal et de vivaces, gestion différenciée, action une naissance = un arbre, animations kiditri à l'école, les animations à thèmes, avec et pour les habitants...

Cette distinction « Commune Nature » ne saurait être un réel accomplissement sans l'implication et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs de notre village : élus, agents municipaux, habitants, associations, écoles, entreprises. Merci à tous.



**Remise du label,  
30 novembre 2023  
à Muntzenheim**



Créée en 2011, cette distinction souhaite valoriser les communes et les gestionnaires d'espaces verts en les encourageant à adopter des pratiques durables. Au départ, elle prônait principalement l'arrêt des produits phytosanitaires, aujourd'hui elle est plus tournée vers la biodiversité.

Nos déchets alimentaires sont de véritables ressources. C'est pourquoi, une collecte séparée de ces déchets sera proposée sur le territoire du SMICTOM en 2024.

Les déchets alimentaires représentent aujourd'hui plus d'un tiers du contenu du bac d'ordures ménagères résiduelles. A partir du 1er janvier 2024, vous pouvez les déposer dans l'une des 8 bornes de collectes installées dans la commune. Ils seront valorisés en biogaz par méthanisation.

### Quel est le bon geste de tri à adopter ?

Tous les déchets alimentaires : les épluchures, restes de repas, viande, poisson, pain, produits laitiers pourront être déposés dans la borne. Il sera obligatoire de les mettre au préalable dans des sacs en papier kraft.

Les erreurs à éviter : les déchets de tontes et autres déchets verts, les emballages, les couches et articles d'hygiène, les cendres, la litière et les huiles n'ont pas leur place dans la borne.



### Les 8 bornes de collecte sont à retrouver :

Emplacement 1 : Route de Lauterbourg à côté de l'armoire fibre

Emplacement 2 : 1 rue de la Vallée, à proximité de la caserne des pompiers

Emplacement 3 : Route du Rhin, Mât des Bateliers

Emplacement 4 : Rue du Stade - en face du terrain de foot et à côté de l'aire de jeux

Emplacement 5 : Derrière la salle polyvalente, à côté des conteneurs à verres existants -  
51 rte du Rhin

Emplacement 6 : Rue des Fleurs - Derrière le cimetière

Emplacement 7 : En face du 22 rue des Coteaux, à côté de l'armoire fibre

Emplacement 8 : Carrefour rue du Haut Village - rue du Fond

### A quoi servent les sacs en papier kraft et le bioseau ?

La structure ajourée du seau permet la libre circulation de l'air pour favoriser l'évaporation, évitant ainsi l'humidité responsable des odeurs. Les sacs, compostables, permettent de limiter l'écoulement des jus pour éviter de salir le seau ainsi que la borne d'apport volontaire.

### Où se procurer des sacs en papier kraft ?

Des sacs supplémentaires pourront être demandés gratuitement, une fois par an, à l'accueil du SMICTOM ou en déchèterie.

### Comment seront collectés ces déchets ?

Les déchets alimentaires déposés dans les bornes seront collectés une fois par semaine entre 1er octobre et le 30 avril et deux fois par semaine entre le 1er mai et le 30 septembre. Les bacs seront nettoyés à chaque collecte.

### Que restera-t-il dans ma poubelle brune ?

Les déchets alimentaires représentaient 30 à 40 % des ordures ménagères résiduelles. Avec le nouveau geste de tri, le bac brun sera considérablement allégé : ne resteront que quelques déchets dans nos bacs d'ordures ménagères tels que les articles d'hygiène, essuie-tout, poussières ou encore les objets en plastiques non recyclables.

## La fréquence de collecte va-t-elle changer ?

Depuis le 1er janvier 2023, tous les emballages et les papiers vont dans le bac de tri. En poursuivant ce geste de tri et avec la collecte des déchets alimentaires, le bac d'ordures ménagères résiduelles sera considérablement allégé : n'y resteront que quelques déchets tels que les mouchoirs, couches, poussières... Pour accompagner vos nouvelles habitudes, les camions passeront tous les quinze jours pour collecter vos ordures. Moins de passages signifie moins de transport, moins de gaz à effets de serre rejetés et une maîtrise des coûts pour un service plus adapté.

## TARIFICATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le SMICTOM unique interlocuteur pour les déchets et une nouvelle facturation

Les enjeux :

Le SMICTOM Nord Alsace s'engage depuis de nombreuses années pour la prévention et la valorisation des déchets. C'est grâce aux investissements du syndicat, aux habitudes fructueuses des usagers et à la mise en place de la redevance incitative que nous avons atteint nos objectifs ambitieux, notamment, une diminution de 15% de déchets produits entre 2010 et 2022.

Dans le cadre de l'harmonisation de la REOM, une tarification commune sera instaurée sur les territoires de la Communauté de communes de la Plaine du Rhin et la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains

Les changements :

A partir du 1 janvier 2024, le SMICTOM Nord Alsace sera votre unique interlocuteur pour toutes vos démarches relatives aux déchets (emménagement et changements de situations, facturation, commande de bacs ou de composteurs, demande de badge d'accès en déchèterie, etc.)

La redevance incitative évoluera : une nouvelle tarification au poids se composera de deux volets :

-Une part fixe par foyer comprenant les frais incompressibles du service (passage des camions de collecte, transport des déchets, déchèteries, charges de structure, emprunts, frais de personnel

-Une part variable calculée en fonction du poids de déchets collectés dans la poubelle d'ordures ménagères résiduelles.



# S'Élsässische Eck

Début juillet, dans le village voisin de Munchhausen se déroule un spectacle sur la Sauer merveilleusement orchestré par Elise Vogel, habitante de Mothern.

Cette année les barques étaient décorées selon les anciens restaurants des 2 villages et les histoires fascinantes et parfois méconnues de ces restaurants d'antan ont été racontées par Bernard Weinhard.

Ces lieux privilégiés pour se retrouver en famille, entre amis qu'on vous laisse découvrir.

## DE STANNE in Modere besser bekàannt ùnna Holtzer



1936 hatt de Ferdinand Holtzer mit seinare Fra, geboare Buwiller Marie, de Stanne an de Modera Bàhn üffg'màcht. D'Marie hàtt d'Wiatschàft g'màcht ùn mitem dass ma in sàllare Zeit nitt vùn de Wiatschàft läwe hàtt kinne, hàtt de Ferdinand noch vélo repariert im e klane Schepfel näwe drà, bevor dass er später gravières gekaft ùn wiedda fakaft hàtt. A do gibt's e klani anekdote: Im Krieg sinn sie mit de Amerikàna im Keller gwesst, die henn sich dat fasteckelt g'hàtt ùn ower driwer henn deitsche logiert. 1963 hat D'Marguerite die Wiatschàft iwernümme ùn hàtt'se a ganz verändert. Wù als noch match üff de Jägerwisse gwesst sinn, näwerem Viehwäg, henn sich als D'Spieler farem match beim Holtzer ùmgezoje ùn nochem match, henn se sich dat wiedda g'wäsche. Ebs wù ma noch awähne müss: bei de Margrit henn sich D'Conscrits getroffe, henn e Photo g'màcht wù nochher in de Wiatschàft üffg'henkt warre isch. Die ganze Photos sinn haid im Mùseum vùn de Wàcht. De Stanne in Modere isch nümme e Trinkwiatschàft gwesst. D'Eisebàhnler, wù àls àn de Schiene b'schäftigt gwesst sinn, henn de Margrit ihr Kennle gebrocht. Sie hàtt'se gwarmt ùn ná henn die Männer ebs dezù getrunke. An de Fàsenàcht isch àls a Kàppesitzùng gwesst ùn Tànz. Am Afàng henn de Baumann Joseph, bessa bekàannt ùnna „Bützsauseppel“ g'spielt. Späta henn nà de Marcel Ancel (Père) ùn de Moliqne Antoine weita g'màcht. Wie in ànnare Wiatschàfte in sàllare Zeit, isch a do e Sparclùb gwesst. Wù der ausgezàhlt warre isch, hatt's Rossbiff gäwe ùn Steack frites. Ab ùn zù sinn a Klàssefeschtle, Hochzeitte oder ànnere Esse dat g'màcht warre. In dem Lokàl isch a viel gekàrtelt warre, ganz b'sùndersch Sùnn dàgsmittàgs. Sàllemolsch isch S'Kàt g'spielt warre ùn „500“. De Schmitt Paul, de Marguerite ihr Mànn, hàtt die jünge Bùwe leahre spiele. Später nà, isch hinne drin e Spielstùbb üffg'màcht warre. Do drin isch e Flipper, e Babyfoot ùn e Juke Box gstanne. 1996 hàtt D'Margrit ihr Rente in Asprùch g'nümme ùn hàtt D'Wiatschàft zù g'màcht.

## D'WIATSCHAFT „AU BON AMI“



Des Lokal isch zerscht vùm Haertel Antoine ùn seinare Fra Marie g'fiehrt warre. Do isch in däre Holzbarräck wù ma später drin gedàntz hätt, e Kegelbàhn gwesst. 1979 isch nà die Wiatschàft vùm Paul Bender iwernùmme warre. Es isch 7 Täg ùff siewene ùff gwesst. Nàdierlich hätt dess de Kùnde g'fàlle ùn es isch a eifers spot warre. Nàdierlich henn sich do a Kàrtelmànshàfte gegrind. Es isch „Skàt“ g'spielt warre un „Belote“. Später hätt's nà „plat du jour“ gäwe. Dess hätt viel Laid arrangiert. D'Arweiter henn g'hàlde, D'Mairie oder Kàss Agstellte, S'Schùhlpersonàl ùn sogar de Pfoirre isch kùmme. Es sinn a àrig viel Fàmilieschtle g'màcht warre im Sàl hinna de Wiatschàft. A in dem Lokàl isch e Sparclùb gwesst. Es isch noch ze awähne däss àn de Kiarwe hùnnerte vùn Esse serviert warre sinn ùn dess 4 Täg làng, ùn nàwebei hätt'ma a noch kinne tånze. Awer de àllegrescht Feschttäg isch gànz sicherlich D'Fàsenàcht gwesst. Sechs Täg làng henn de Charles ùn de Aloyse Baumann e riese Stimmùng nei gebrocht so däss D'Fàsenàchtsbütze bàll de Saal g'Lipft henn. Ma hätt nimmi lafe kinne. Awer datt hätt'ma kei service d'ordre gebraucht wie haid. E klani Anekdote noch: 1981 isch Modere S'Doirf gwesst wù àm mehnschte rechts g'wählt hätt denn 85% henn de Giscard g'wählt. Im November isch e journalischt in die Wiatschàft kùmme fa e Interview ze màche: wie hätt nà sella Mànn gsàgt? Monsieur, maintenant la France est finie.

## S'LAMM IN MODERE



Isch 1820 vùm Bender Balthasar gegrind warre im e arig schène Bauerehaus. Wie noch viel ànnare Wiatt in sällere Zeit, henn'se nitt gràd vùn de Wiatschàft läwe kinne drùm isch a noch nàwebei gebauert warre. Dess Lokal isch vùn Generatiùn zù Generatiùn in de familie Bender gebliewe ùn vùn Vàdda ùff Sùhn weitergange bis 1968. Do hätt Tochter vùm Bender Joseph, D'Antoinette, wù mitem Henri Pautler G'heiràt gwesst isch, des G'Schàft iwernùmme. D'Antoinette hätt in sällere Zeit sàlwa gekocht. Es isch e traditionelli Kiche gwesst ùn später hätt sie nà mit „Plat du jour“ àgfange. Owe driwa isch e grossa Saal gwesst wù sich viel Hochzeitte àbgspielt henn awer a Masquebàl ùn Tanz àn de Kiarwe. A e Spàrclùb isch in dem Lokàl gwesst. Dess àlles hätt sich g'ändert wà 1992 de Sùhn vùn de Antoinette ùn vùm Henri, de Jean-Louis, die Wiatschaft iwernùmme hätt mit seinare Fra Sabine ùn seim Stàmnhàlter Vivien. Er hätt grosse Faänderùnge ùnanùmme. Es sinn schène Esssàhl enstànne wù ma bis zù sechzig Laid setze kànn. Im Hof ische wùndabàri Terrasse àglegt warre, wù ma heize kann wenn's e bissel frisch wadd, so dass ma trotzdem noch draus sitze bleiwe kànn. Mittlerweile henn'se a noch Gàschtzimmer. Die Wiatschàft liegt arig ginschtig ; dess hätt dezù g'fiehrt däss'se jetzt e Stàmmkùndschàft henn vùn hiwe ùn vùn driwe. Mit de Joahre hätt sich dess Lokàl in de Gastronomie entwickelt ùn fawàndelt ùn proposiert haid viel Spezialitâte sogàr mediterrane Gerichte.

## DE ANKER IN MODERE



De Anker in Modere isch 1730 S'Erschte Mol awähnt warre. Er hätt in sällere Zeit „Zum goldene Anker“ g'hase. De Nämme vùn däre Wiatschaft isch mitem Rhei in Fabindung ze bringe. Una de Revolùtion hätt'ma darfe kei Messe hâlte, es isch fabotte warre. Die gånze G'Wänder ùn wàs ma sùnsch noch àlles gebraucht hätt fa e messe ze hâlte, isch im Keller vùm Anker fasteckelt gwesst. Es isch nitt nümme e Wiatschäft gwesst awer a noch e Cabaret, wù gsünge warre isch, wù Witz fazählt warre sinn oda iwer Politik oder sùnsch noch aktùelle Ereignisse. Dezù isch's a noch e relais d'étape gwesst wù ma hätt kinne esse un schloofe. Dess hätt fa D'Laid gegalde wie fa's Vieh. Erscht 1876 isch de erscht Zùg kùmme. Modere isch ùngefähr de hâlwe Wäg gwesst zwische Speier ùn Strossboirg. Nochem Krieg bis in de 60. Joahre henn D'Schiffer im Rhei Z'Nächts nitt fähre kinne oder darfe, well's datt noch kei Radar ùff de Schiffer gäwe hätt. So henn die Schiffer in Modere àglegt ùn henn im Anker ans gedrunke. Die Matrose sinn meischtens Holländer gwesst. Sie henn sich àwer á in de ànnare Wiatschäfte vùn Modere amüsiert wie beim im Restaurant de l'Etoile und de la Gare. In de Joahre 1950 bis 65 isch im àlte Tànzaal vùm Anker de Dùwak g'sammelt warre. In däre Wiatschäft isch erscht die Familie Heintzelmann tätig gwesst, nochher D'Familie Hager ùn anschliessend die Familie Joerger ùn Paul wù a de dancing gegrind henn ùn noch später e discothèque. Die isch nà zùg'màcht warre ùn es isch e Hôtel-Restaurant mit PMU draus g'màcht warre.

## Ze awähne isch noch



In Modere hätt's noch zwù ànnare Wiatschäfte gäwe: die draus àm Rhei, wù e Zeitlång g'fiehrt warre isch vùm Raymond Fettig ùn seinare Fra Antoinette.

Do aus henn a die erschte Kapesitzùnge àg'fänge  
wù organisiert warre sinn vùn de Matrose.

Un nà isch noch de Deitsch Michel gwesst, wù sich gràd nàwarem Bächgràwe befind. Wù als do friehjer ùff de Naijwiess Fùssball g'spielt warre isch, sinn die gånze Zùschauer doirch D'Scheier g'loffte fa in dem Lokàl ebs ze trinke. Do isch e grossi Kann ùffem Holzoffe g'stànne wù d'Männa ihr Bier g'wàrmt henn.

# Vie associative



## CARNAVAL DE MOTHERN 2024

**27 Janvier 2024**

Nouveauté cette année : un DJ animera le Butze Bar

Ouverture de la salle: 19h31  
Prix : Adulte 25 €  
Enfant 12 €  
Orchestre: Zinseltaler+ Modere Lumpe  
Repas: Gyros Potatos+Dessert

**RÉSERVATION au**  
**06 61 14 69 25**

## CARNAVAL DE MOTHERN 2024

<b>27 JANVIER 2024 : MOTO CLUB</b> Zinseltaler & Modere Lumpe Info : 06.61.14.69.25	<b>12 FÉVRIER 2024 : ÉCOLE</b> Carnaval des enfants 13H30-17h - Entrée gratuite
<b>8 FÉVRIER 2024 : TENNIS CLUB</b> Santa Lucia 20H30 - 8€	<b>12 FÉVRIER 2024 : MOTO CLUB</b> Ma bonne étoile 20H30 - 8€
<b>9 FÉVRIER 2024 : PFUSCH EVENTS</b> Madison Top 20H30 - 8€	<b>13 FÉVRIER 2024 : CRÉMATION</b> De la sorcière - défilé nocturne 18h - Place de la Wacht
<b>10 FÉVRIER 2024 : ACDM</b> Willerthaler 20H30 - 8€	<b>13 FÉVRIER 2024 : HARMONIE</b> Joyeux Lurons 19h - Entrée gratuite
<b>11 FÉVRIER 2024 : GRANDE CAVALCADE</b> Départ 14H31 - 4€ Entrée suivie d'un bal gratuit animé par les Valery's	

En 2024 retrouvez dans  
Le Butze Bar une deuxième ambiance





À PARTIR DE 11 H  
CLUB HOUSE DE MOTHERN

SUR PLACE OU A EMPORTER  
UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION  
AU 06 79 97 47 07



## SALLE POLYVALENTE MOTHERN SAMEDI 2 MARS 2024 LOTO BINGO



### NOMBREUX LOTS

Buvette et petite restauration sur place

### OUVERTURE DES PORTES À 18H

Réservation au 06 79 97 47 07



## FINALE CHAMPIONNAT ET COUPE DE FRANCE LES 23 ET 24 MARS 2024 A MOTHERN

L'Amicale Cynophile de Mothern (ACDM) organise pour la troisième fois le Championnat et la Coupe de France sur le terrain d'entraînement situé aux abords du Rhin dans un cadre verdoyant est une référence dans la région. A l'occasion de ce Championnat, des compétiteurs de haut niveau, venus de toute la France, viendront se mesurer sur le terrain aménagé à cette occasion et ainsi satisfaire les amateurs de bons chiens apte au dressage, tous aussi obéissants les uns que les autres, stables et équilibrés, amoureux de leur maîtres. Le chien nous laisse rêver et réconcilie tous ceux qui ont pu lire ou entendre, via les médias, les accidents survenus un peu partout. Ici rien à voir avec les chiens dangereux, rien à voir avec les chiens livrés à eux-mêmes, à leur instinct. Ici on parle d'éducation, de chien au service de l'homme, du chien qui vit et qui aime la famille et de chien de sport. Car, en effet, tous ces chiens sont des athlètes et les exercices que certains effectuent, que ce soit des sauts d'obstacles ou des exercices de mordant, c'est toujours sous forme ludique qu'ils les effectuent tels des judokas, et non comme des voyous des rues, car ils sont tout aussi stables et équilibrés qu'un sportif de haut niveau et sont capables de maîtriser leurs nerfs face à des situations stressantes ou déroutantes. En un mot, le bon chien, bien dans ses baskets. L'ACDM mettent tout en œuvre pour réserver le meilleur accueil à tous les concurrents et à leurs accompagnateurs afin qu'ils passent un excellent séjour et qu'ils repartent avec l'envie de revenir en Alsace. Un appel a été lancé à tous les commerçants pour aider à financer cette manifestation avec un budget prévisionnel de 28 000€ de dépenses alors qu'elle sera gratuite et ouverte au public qui est, comme on s'en doute, attendu nombreux. Outre notre Marseillaise qui sacrera le Champion de France, il est prévu un repas de Gala pour clôturer la manifestation le dimanche soir. Parmi les partenaires de cette manifestation d'envergure, on compte bien sûr la municipalité de Mothern, la Société Centrale Canine de Paris, la Société Canine du Bas-Rhin et le sponsor officiel Cyno-pro.

Toute la population est bien sûr conviée à venir assister à ce spectacle gratuit inédit.

La préparation de cette finale représente un véritable défi pour le Club Mothernois. Un comité d'organisation a été créé afin de gérer le bon déroulement de cet événement et une cinquantaine de bénévoles œuvreront tout au long de cette manifestation pour le bien-être des compétiteurs et des spectateurs.

A noter qu'il sera possible de se restaurer (sur réservation) du vendredi soir au dimanche soir à la salle polyvalente qui clôturera cette belle fête cynophile.

APP - Mothern  
Etang du Neubruch



**CONCOURS  
DE PÊCHE**  
*Pêche truites et carpes*

dimanche 21 avril      dès 10h00

Restauration et buvette assurées



A.M.P de Mothern



## Marche de Printemps Dimanche 12 Mai 2024



RV : AMP Neuwies

Départs à 9h30 tous ensemble - env. 10 kms

Prix participation Marche: 2,00€ (gratuit jusqu'à 12 ans)

Repas (uniquement sur réservation)

Rouleau de porc à la broche

Pommes rissolées, flageolets

Adulte : 15,00€ - Enfant de 6 à 12 ans : 7,00€

Le repas sera servi entre Midi et 13h00 !

Cartes disponibles pour le repas au Club-House de l'AMP  
tous les dimanches à partir de 11h00  
et les mercredis à partir de 14h. (Places limitées)



Ambiance musicale assurée par les  
Moderne Lumpje



Imprimé par nos soins.



### CrocoSpace Club

Le 28 octobre 2023, a marqué le lancement officiel de notre association CrocoSpace Club. En effet, nous sommes une nouvelle association de jeunes au sein de Mothern. Nous avons organisé notre toute première soirée Halloween qui a très bien marché, avec un public enthousiaste. Notre objectif est de proposer plusieurs événements par an sur différents thèmes et périodes de l'année, afin de proposer des événements qui plairont à tous les publics. Après le vif succès de la soirée Halloween, nous sommes déjà en préparation pour notre prochain événement qui se déroulera le 6 avril 2024 à Mothern. Nous

avons choisi le thème "Rétro" qui nous ramènera dans le passé et la nostalgie des années 80 à 2010. Si vous êtes intéressés par nos événements ou avez envie de nous suggérer des idées, vous pouvez nous retrouver sur les réseaux sociaux, Facebook : CrocoSpace Club, ou Instagram : crocospace\_club

### Manifestation CrocoSpace Club année 2024 :

- 6 avril 2024 : Soirée rétro (Années 80 à 2000), soirée animée par notre DJ, repas, buvettes. Plus d'informations à venir sur nos réseaux sociaux [Facebook : CrocoSpace Club / Insta : crocospace\_club]. Salle Polyvalente de Mothern à 19h00. Prix pas encore connu. Numéro de téléphone : 06.58.81.51.27.

- 26 octobre 2024 : Soirée Halloween, soirée animée par notre DJ. Plus d'informations à venir sur nos réseaux sociaux [Facebook : CrocoSpace Club / Insta : crocospace\_club]. Prix de la caisse du soir : 8€ / pré-vente 5€. Salle Polyvalente de Mothern à 20h00. Numéro de téléphone : 06.58.81.51.27.



### Contacts :

Tom Schladenhaufen : 06.58.81.51.27

[crocospaceclub@gmail.com](mailto:crocospaceclub@gmail.com)

## PLANNING DES ACTIVITES 2024

### Assemblée Générale:

Samedi 17/02/2024 à 19h00 à Niederlauterbach à la salle des fêtes.

Repas après l'AG: apéritif avec bretzel, jambon braisé salade verte et salade de pommes de terre, café gâteaux. Boissons comprises. Prix 12€/pers.

### Cours de taille:

- Samedi 10 février 2024 à 14H00 à Oberlauterbach. Rendez-vous parking sud de l'église.  
Moniteur : KOLB Alfred
- Samedi 17 Février 2024 à 14H00 à Mothern. Rendez-vous à l'église.  
Moniteur : JOERGER Daniel
- Samedi 24 Février 2024 à 14H00 à Trimbach. Rendez-vous au stade municipal  
Moniteur : JOERGER Daniel
- Samedi 02 Mars 2024 à Niederlauterbach. Rendez-vous à la salle des fêtes  
Moniteur : SIEGEL Doris
- Samedi 09 Mars 2024 à 14H00 à Buhl. Rendez-vous devant l'Eglise  
Moniteur : Walter Eugène
- Samedi 16 Mars 2024 à 14H00 à Beinheim. Rendez-vous devant l'Eglise  
Moniteur : JOERGER Daniel
- Vendredi 15 mars 2024 à 14H00 à Beinheim. Cours avec les élèves de CMI-CM2  
Rendez-vous aux jardins familiaux.  
Moniteur : VOGEL Elise

### Cours de greffage Atelier fusettes et confitures

Samedi 06 Avril 2024 à 14H00 à Salmbach. Rendez-vous à l'atelier Greffage  
Moniteur : JAEGER Etienne

- Samedi 06 juillet 2024 à 14H00 à Scheibehard. Atelier de confitures et Confection de Fusettes de lavande. Rendez-vous au verger derrière l'Eglise.  
Moniteur : SIEGEL Doris

### Exposition fruitière:

- Dimanche 20 octobre 2024 dans la salle polyvalente de Trimbach.

### Atelier de jus de pomme:

- Campagne production de jus de pomme à partir de septembre 2024.

Le comité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année 2023  
et de bonnes récoltes fruitières pour 2024

Les enfants du club ont été ravis de se retrouver cet été pour cloturer la saison 2023 et se sont remis à l'entraînement le jeudi et vendredi dès la rentrée.



Félicitations aux équipes 1 et 2 qui ont toutes les 2 terminées à la 1<sup>ère</sup> place de leur groupe lors du championnat et accèdent en division supérieure!  
Ci-dessous une partie des joueurs du club mis à l'honneur lors de la remise des trophées aux sportifs méritants du village :



Infos pratiques : Bal de carnaval le jeudi 8 février 2024 avec l'orchestre Santa Lucia.

Pour tout renseignement : [tcmothern@gmail.com](mailto:tcmothern@gmail.com) / 06.13.57.00.99 ou retrouvez nous sur Facebook « TC Mothern »

## AMIGALE SELTZ ET ENVIRONS

### COLLECTES 2024

MLC à Seltz

16 h 30 - 20 h 00

lundi 11 mars

lundi 13 mai

lundi 15 juillet

lundi 5 août

lundi 7 octobre

lundi 9 décembre

O+

A-

O-

AB+

B+

AB-

B-

AB+

O+



## 2024

	Dates	Manifestations	Lieu / Rendez-vous	Horaires	Tarifs	Téléphone
JANVIER	6	<b>Sapin compost</b> : Ne passez pas à côté d'une bonne action écolo. Déposer votre sapin durant cette journée aux points de collecte, sans décoration, sans sac plastique.	Mothern Bas / haut village			03 88 54 60 22
	27	<b>Soirée carnavalesque - Dîner-dansant d'ouverture</b> / Karnevalsabend - Eröffnungsdinner : Dîner dansant sur réservation organisé par le Moto Club - animation carnavalesque, Orchestre "ZINSELTALER" et les "MODERE LUMPE"	Mothern Salle polyvalente	19h31	Adulte 25€ - enfant 12€	06 61 14 69 25
FEVRIER	8	<b>Bal carnavalesque du Tennis Club</b> / Närrischer Maskenball : Soirée animée par l'orchestre "SANTA LUCIA".	Mothern Salle polyvalente	20h30	8€	06 13 57 00 99
	9	<b>Bal carnavalesque des Pfusch Events</b> / Närrischer Maskenball / <i>Carnival ball</i> : Soirée carnavalesque animée par l'orchestre "MADISON TOP".	Mothern Salle polyvalente	20h30	8€	06 45 09 39 25
	10	<b>Bal carnavalesque de l'ACDM</b> / Närrischer Maskenball : Soirée animée par l'orchestre "WILLERTHALER".	Mothern Salle polyvalente	20h30	8€	03 88 94 63 42
	11	<b>Cavalcade carnavalesque</b> / Faschingsumzug : La plus folle cavalcade d'Alsace du nord suivie d'un bal animé par l'orchestre "VALERY'S ". Petite restauration sur place.	Mothern Centre du village	14h29	4€	
	12	<b>Bal carnavalesque du Moto Club</b> / Närrischer Maskenball : Soirée animée par l'orchestre "MA BONNE ETOILE".	Mothern Salle polyvalente	20h30	8€	03 88 54 67 87
		<b>Carnaval des enfants</b> / Kinderkarneval : Après-midi récréative pour les enfants, déguisement de rigueur. Petite restauration sur place.	Mothern Salle polyvalente	13h30 -17h	Entrée libre	
	13	<b>Bal carnavalesque de l'Harmonie</b> / Närrischer Maskenball : Soirée de clôture du carnaval 2024 animée par l'orchestre "LES JOYEUX LURONS" avec la crémation de la sorcière. RDV à 18h Place de la Wacht pour l'accompagner en fanfare sur son bûcher.	Mothern Salle polyvalente	19h30	Entrée libre	06 06 85 23 07
MARS	2	<b>Loto bingo</b> / Loto bingo / <i>Loto bingo</i> : Possibilité de réservation des places. Petite restauration sur place.	Mothern Salle polyvalente	18h	NC	06 79 97 47 07
	9	<b>Nettoyage de Printemps</b> : Ouvert à tous. NB : en cas de mauvais temps le nettoyage sera reporté au 16 mars.	Mothern Caserne des pompiers	14h		03 88 54 60 22
	22-24	<b>Finale coupe et Championnat de France IGP</b>	Mothern Terrain de l'ACDM		NC	03 88 94 63 42
AVRIL	6	<b>Soirée rétro</b> / Soirée rétro / <i>Soirée rétro</i> : Que vous soyez plutôt tubes des années 80, des années 90 ou des années 2000, pas de jaloux, le meilleur des trois décennies sera réuni ! Restauration sur place.	Mothern Salle polyvalente	19h	NC	06 58 81 51 27
	21	<b>Concours de pêche</b> : Pêche truites et carpes - Restauration et buvette assurées.	Mothern Etang du Neubruch	A partir de 10h		06 70 25 96 39
MAI	1	<b>Marche du 1er Mai</b> / Maikur / <i>First May hiking</i> : Marche d'environ 10 km - ouvert et libre à tous. Repas de midi sur réservation obligatoire.	Mothern Club house de l'ACDM		NC	03 88 94 63 42
	12	<b>Marche de printemps</b> / Volkswanderung / <i>People's walk</i> : Randonnée pédestre de 10 km - Un repas sera servi de midi à 13h (sur réservation). Places limitées pour le repas. Ambiance musicale assurée par les "Modere Lumpe".	Mothern Départ au club-house de l'AMP	9h	NC	06 30 58 53 08
JUIN	2	<b>Fête Dieu - repas paroissial</b> : Grand Messe suivie de la procession. A l'issue de la cérémonie le Conseil de Fabrique et la chorale Ste Cécile vous invitent à un apéritif, et vous proposent un repas à emporter (sur réservation), au profit de la paroisse.	Mothern	A partir de 9h	NC	06 38 73 81 68
	9	<b>Championnat Alsace Lorraine de motocross</b> / Moto-Cross-Meisterschaft / <i>Motocross championship</i> : Les amateurs de moto cross pourront prendre d'assaut le circuit du Hinterberg.	Mothern Circuit du Hinterberg, en direction de Lauterbourg	dès 8h	NC	03 88 54 67 87
		<b>Musikfesch</b> : La soirée de samedi sera animée par l'harmonie de Offwiller et suivie des D'Blach Bläser de 20h30 à 23h. Dimanche, 2 harmonies égayeront votre après midi. Restauration sur place .	Mothern Parking de la salle polyvalente	sam. dès 18h - dim. dès 11h30	Entrée libre	06 06 85 23 07
	22-23	<b>Tournoi de Tennis</b> : Tournoi de double ouvert à toutes et à tous, licenciés ou non. Début des matchs à 9h sous forme de poule. Match au meilleur des 7 jeux. Apéritif à partir de 11h - Restauration à partir de 12h.	Mothern Tennis club / Neuwies	A partir de 9h	5€/joueur	06 13 57 00 99
	28	<b>Fête de la musique</b> : Etes vous prêt pour la fête de la musique 2024 ? Les artistes locaux tels que les Modere Lumpe, Santa Lucia, les frères Baumann, Gabriel, Emile Roman et Thomas Garcia vous feront vibrer. Restauration sur place.	Mothern Terrain de l'AMP	Dès 18h	Accès libre	06 30 58 53 08

## 2024

	Dates	Manifestations	Lieu / Rendez-vous	Horaires	Tarifs	Téléphone
JUILLET	14	<b>Fête Nationale - bal des Sapeurs-Pompiers</b> / Nationalfeiertag / National Day : Cérémonie à 18h - place de la Wacht. A l'issue, défilé en direction de la caserne des pompiers ou les "Modere Lumpe" animeront le bal des pompiers. Retraite aux flambeaux à la tombée de la nuit - Restauration sur place.	Mothern Place de la Wacht	A partir de 18h	Accès libre	03 88 54 60 22
	24-27	<b>Festifoot - 95ème Anniversaire</b> / Festifoot / Festifoot : Petite restauration sur place durant les rencontres.	Mothern Terrain de la Neuwies		Accès libre	06 79 97 47 07
	27	<b>Open air</b> : Dans le cadre du 95ème anniversaire, le FCM invite à un open air avec le DJ von der Alm. Prévente dès le mois d'Avril.	Mothern Parking de la Salle polyvalente (repli en salle en cas de pluie)		NC	06 79 97 47 07
AOÛT	17-20	<b>Messti + marché</b> / Messti : Messti, restaurations diverses sous le chapiteau. Marché annuel le lundi dès 8h.	Mothern Place de la Wacht	Sam. dès 20h - Dim. - Mar. dès 17h - lundi à partir de midi	Accès libre	
	18	<b>Messti des footballeurs</b> : Poulet, frites, salade - Uniquement sur réservation.	Mothern Club house du FCM	dès midi	NC	06 79 97 47 07
SEPTEMBRE	1	<b>JPO au Tennis</b> : Animation et découverte de la pratique du tennis pour petits et grands. Petite restauration à midi.	Mothern	10h - 16h	Accès libre	06 13 57 00 99
	4-5	<b>Reprise gymnastique - Aérobie et Zumba kids</b>	Mothern Salle polyvalente			03 88 80 81 47
	7	<b>Journée Portes Ouvertes de l'EMAN</b>	Mothern Salle de Musique	De 14h à 17h	Entrée libre	
		<b>Tournoi de football - jeunes</b>	Mothern Terrain de la Neuwies	A partir de 9h30		06 79 97 47 07
	21	<b>Journée du Patrimoine</b> / Europäischer Tag des Denkmals / Heritage Day : Dans le cadre des Journées du Patrimoine ....	Mothern	14h -17h	Entrée / Accès libre	03 88 54 60 22
	22	<b>Concours de pêche Intersociété</b> : Restauration et buvette assurées.	Mothern Etang du Neubruch	A partir de 10h		06 70 25 96 39
29	<b>Repas paroissial</b> : Repas à emporter (sur réservation) organisé par le Conseil de Fabrique et la chorale Ste Cécile au profit de la paroisse.	Mothern Cour du presbytère	Dès midi	NC	06 38 73 81 68	
OCTOBRE	26	<b>Soirée Halloween</b> : Une soirée halloween animée par un DJ. Petite restauration sur place.	Mothern Salle polyvalente	20h	5€ en prévente - 8€ caisse du soir	06 58 81 51 27
NOVEMBRE	9	<b>Concert Happaranka</b> / konzert / Concert : L'harmonie vous invite à une aventure musicale avec l'ensemble Happaranka.	Mothern Salle polyvalente	NC	NC	06 06 85 23 07
	10	<b>Concert d'automne</b> / Herbstkonzert / Concert : Sous la direction de Jean-Yves Bender, la formation aura à cœur de séduire ses fidèles auditeurs en proposant un programme varié. Petite restauration sur place.	Mothern Salle polyvalente	20h15	7€/pers.	06 06 85 23 07
	30	<b>Concours canin</b> : Concours canin IGP- FH toutes races - restauration sur place.	Mothern Terrain de l'ACDM	Dès 8h	Accès libre	03 88 94 63 42
DECEMBRE	1	<b>Concours canin</b> : Concours canin IGP- FH toutes races - restauration sur place.	Mothern Terrain de l'ACDM	Dès 8h	Accès libre	03 88 94 63 42
		<b>Fête de Noël des Aînés</b>	Mothern Salle polyvalente	A partir de 11h30		03 88 54 60 22
15	<b>Marche de Noël</b> / Weihnachtswanderung / Christmas Walk : Randonnée de 10 km - Une soupe Goulasch façon Helga sera servie sur réservation. Les billets de réservation sont à retirer au club les dimanches matin dès 11h30. Places limitées.	Mothern Rdv au club-house de l'AMP	9h	Participation de 2€ pour la marche. Repas payant	06 30 58 53 08	

Responsable de publication : Isabelle SCHMALTZ, Maire de Mothern

Comité de rédaction : I. SCHMALTZ, A. MEYER, F. LEHMANN, M. BALL, A. JOERGER, F. BUCHMANN, N. KNAUB, A. FABACHER.

Mise en page : Comité de rédaction - Crédit photos : Mairie de Mothern - Impression : Ott imprimeurs - Wasselonne

Dépôt légal : à parution